



LA BANQUE MONDIALE
IBRD • IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

NOTE SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE DU BURKINA FASO, ÉDITION D'AVRIL 2022

Résilience en période d'incertitude : Promouvoir les services numériques



© 2022 Banque internationale pour la reconstruction et le développement / Banque mondiale

Certains droits sont réservés. Ce travail est un produit du personnel de la Banque mondiale avec la contribution de collaborateurs externes. Les résultats, interprétations et conclusions exprimés dans ce travail ne reflètent pas nécessairement les opinions de la Banque mondiale, de son Conseil d'administration ou des gouvernements qu'ils représentent. La Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude des données incluses dans cet ouvrage. Les frontières, couleurs, dénominations et autres informations figurant sur les cartes de cet ouvrage n'impliquent aucun jugement de la part de la Banque mondiale concernant le statut juridique d'un territoire ou l'approbation ou l'acceptation de ces frontières. Rien dans le présent document ne saurait constituer ou être considéré comme une limitation ou une renonciation aux privilèges et immunités de la Banque mondiale, qui sont tous spécifiquement réservés.

Droits et autorisations

Cette œuvre est disponible sous la licence Creative Commons Attribution 3.0 IGO (CC BY 3.0 IGO) <http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/igo>. En vertu de la licence Creative Commons Attribution, vous êtes libre de copier, distribuer, transmettre et adapter cette œuvre, y compris à des fins commerciales, dans les conditions suivantes :

Attribution : Veuillez citer le travail comme suit : Banque mondiale. 2022. *Burkina Faso 2022 April Economic Update. Promouvoir la technologie numérique en période d'incertitude*. Washington, D.C. : Banque mondiale.

Contenu de tierces parties : La Banque mondiale n'est pas nécessairement propriétaire de chaque élément du contenu de l'ouvrage. La Banque mondiale ne garantit donc pas que l'utilisation d'un composant individuel ou d'une partie appartenant à un tiers et contenu dans l'ouvrage ne portera pas atteinte aux droits de ces tiers. Le risque de réclamations résultant d'une telle violation vous incombe exclusivement. Si vous souhaitez réutiliser un élément de l'œuvre, il vous appartient de déterminer si une autorisation est nécessaire pour cette réutilisation et d'obtenir l'autorisation du titulaire du droit d'auteur. Les exemples de composants peuvent inclure, mais ne sont pas limités à, des tableaux, des graphiques ou des images. Toutes les questions relatives aux droits et aux licences doivent être adressées à World Bank Publications, The World Bank, 1818 H Street NW, Washington, D.C., 20433, USA ; e-mail : pubrights@worldbank.org.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	5
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	6
1 ÉVOLUTIONS ET PERSPECTIVES DE L'ÉCONOMIE ET DE LA PAUVRETÉ	10
1.1 Évolution récente de l'économie et de la pauvreté	10
1.2 Perspectives et risques liés à l'économie et à la pauvreté	21
1.3 Pistes pour la création d'un espace budgétaire	28
2 PROMOUVOIR LA DIFFUSION DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES ET LES SERVICES FINANCIERS NUMÉRIQUES POUR LES PME	30
2.1 Promesses et obstacles de l'adoption des technologies et des services financiers numériques	30
2.2 Adoption des technologies numériques au Burkina Faso	32
2.3 Les services financiers numériques au Burkina Faso	37
2.4 Options politiques pour faire progresser l'adoption des technologies et des services financiers numériques	40
ANNEXES	45
Annexe 1 : Indicateurs économiques sélectionnés du Burkina Faso, 2018-2024	45
Annexe 2 : Effet de l'inflation alimentaire sur la pauvreté - Note méthodologique	47

GRAPHIQUES, ENCADRÉS, TABLEAUX

Graphique 1 Contributions à la croissance du côté de l'offre	11
Graphique 2 Contributions à la croissance du côté de la demande	11
Graphique 3 PIB réel et décomposition sectorielle	11
Graphique 4 Croissance, secteur extérieur et budgétaire	11
Graphique 5 Composition des exportations, 2020	11
Graphique 6 Principales exportations et importations, 2010-2025	11
Graphique 7 Projections de l'insécurité alimentaire : février-mai 2022 (gauche) et juin-septembre 2022 (droite)	15
Graphique 8 Comptes budgétaires, 2015-2025	16
Graphique 9 Croissance du PIB et des recettes fiscales, en valeur nominale 2019-2024	16
Graphique 10 Dette publique totale et externe, 2010-2022	17
Graphique 11 PIB réel par habitant et taux de pauvreté	20
Graphique 12 Nombre de cas et décès liés à la COVID-19 depuis mars 2020	23
Graphique 13 Taux de vaccination au 4 avril 2022	23
Graphique 14 Impact de l'inflation sur les taux de pauvreté	26
Graphique 15 Indice de l'entrepreneuriat mondial 2019	32
Graphique 16 Indice mondial de l'innovation 2021	32
Graphique 17 Part des entreprises disposant d'internet, de leur propre site web et de médias sociaux en 2021	34
Graphique 18 Obstacles perçus pour l'adoption de la technologie en 2021	36
Graphique 19 Volume des transactions électroniques	38
Graphique 20 Part des comptes de monnaie électronique	38
Encadré 1 Profil commercial du Burkina Faso	12
Encadré 2 Suivi de l'insécurité alimentaire : faits, facteurs et réponses politiques	14
Encadré 3 Le Burkina Faso : un nouveau leader en matière de transparence et d'information sur la dette	18
Encadré 4 EHCVM 2018 : nouveaux chiffres de la pauvreté nationale au Burkina Faso	20
Encadré 5 Programme de réformes économiques des autorités de transition après le coup d'État (2022-2024)	24
Encadré 6 Révisions des indicateurs macro-budgétaires clés des perspectives macro-pauvreté de la Banque mondiale	27
Encadré 7 Promouvoir l'adoption des SFN par le biais du projet de soutien à l'inclusion financière	41
Tableau 1 Options politiques pour renforcer la résilience en période d'incertitude	8
Tableau 2 Répartition géographique des flux commerciaux du Burkina Faso en 2020	12
Tableau 3 Comptes budgétaires, 2018-2024	17
Tableau 4 Principales révisions des données depuis les Perspectives macro-pauvreté d'octobre 2021 de la Banque mondiale	27

AVANT-PROPOS

La note sur la situation économique du Burkina Faso est une publication périodique de la Banque mondiale (BM) qui met en évidence les tendances économiques récentes et discute des questions de développement pertinentes pour le pays. Elle s'appuie sur les études analytiques existantes et en cours de la Banque mondiale pour présenter et analyser les principaux problèmes économiques et sociaux actuels. La mise à jour est destinée au grand public et sert de support pour contribuer aux discussions entre les décideurs politiques, les ONG, les chercheurs et les citoyens concernant les choix économiques auxquels le pays est confronté.

Cette édition de la note sur la situation économique se compose de deux parties. La première partie décrit l'évolution récente de l'économie et de la pauvreté, fournit des perspectives économiques et de pauvreté, et propose des options politiques pour répondre au rétrécissement de l'espace budgétaire et aux besoins croissants de dépenses. La deuxième partie examine l'adoption des technologies numériques et des services financiers numériques au niveau des entreprises au Burkina Faso ; elle propose une série d'options pour promouvoir l'utilisation de la technologie numérique afin de rendre l'économie plus résiliente en période d'incertitude.

Ce document a été préparé par une équipe multisectorielle de la Banque mondiale dirigée par Daniel Pajank et Kodzovi Abalo. Clara de Sousa, Theo David Thomas, Johan Mistiaen, Yue Man Lee et Jean-Pierre Chauffour ont assuré la direction générale. Le chapitre 1 a été rédigé par Kodzovi Abalo, Elizabeth Mary Foster, Michael Evers et Daniel Pajank. Le chapitre 2 a été rédigé par Michael O. Engman et Fatimata Tenin Dicko. L'équipe a reçu un soutien et des contributions utiles de Mahaman Sani, Maimouna Gueye et Robin Bartmann, et apprécie les commentaires de Marco Hernandez, Tobias Haque et Marcio Cruz. Christopher Carlos a assuré la conception graphique. Micky Ananth et Maude Jean-Baptiste ont fourni un précieux soutien administratif.

L'équipe tient à exprimer ses remerciements aux autorités du Burkina Faso pour leur soutien, en particulier au Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan.

La date limite pour le cadre et les projections macroéconomiques est le 4 avril 2022. Toute modification sera communiquée dans la prochaine mise à jour économique.

Des informations sur la Banque mondiale, ses activités au Burkina Faso et des copies électroniques de cette publication sont disponibles à partir de ce lien : www.worldbank.org/en/country/burkinafaso.

RÉSUMÉ EXECUTIF

L'économie burkinabè a enregistré une croissance de 7,0 % en 2021 et a connu un pic décennal de l'inflation dans un contexte d'intensification de l'insécurité alimentaire. Après une décélération à 1,9 % en 2020 en raison du choc COVID-19¹, la croissance du PIB réel a repris pour atteindre un taux estimé à 7 % (4,2 % par habitant) en 2021, reflétant en partie un effet de base et une forte croissance tirée par les investissements dans les services, les mines d'or et l'industrie manufacturière. Dans un contexte de pressions inflationnistes liées à la demande et à l'offre, l'inflation annuelle moyenne de l'IPC a atteint 3,9 % en décembre 2021, les prix des denrées alimentaires ayant augmenté de 14,7 %, aggravant la crise alimentaire en cours.

Grâce à la forte croissance du revenu par habitant, le taux de pauvreté devrait avoir diminué en 2021, bien que le nombre absolu de pauvres ne diminue que lentement en raison de la forte croissance démographique. Le taux international d'extrême pauvreté (1,9 USD/jour par habitant, PPA 2011) a augmenté d'environ un demi-point de pourcentage pour atteindre 32,6 % en 2020, ce qui se traduit par 290 000 personnes supplémentaires vivant dans l'extrême pauvreté. En 2021, la forte croissance du PIB par habitant devrait avoir réduit le taux d'extrême pauvreté à 30,8 %. Toutefois, le recul de la pauvreté pourrait être surestimé, car il est peu probable que la croissance des activités minières et des services se traduise rapidement par une augmentation des revenus des ménages pauvres et ruraux. En effet, les enquêtes téléphoniques mensuelles ont révélé que près de la moitié des ménages ont connu une baisse de revenus entre 2021 et 2020, et que seuls 28 % d'entre eux avaient signalé une augmentation.

La voie de l'assainissement budgétaire s'est avérée plus difficile que prévu en 2021 en raison de l'insécurité croissante et de la multiplication des crises humanitaires, sanitaires et sociales. Le déficit budgétaire est resté élevé, à 5,5 % du PIB, principalement en raison de la persistance de la COVID-19 et des dépenses élevées liées à la sécurité. La dette publique a augmenté, passant de 46,3 à 55 % du PIB, avec une évolution continue vers des emprunts nationaux plus coûteux. La forte augmentation de la dette est le résultat à la fois d'une politique budgétaire anticyclique et d'une couverture nettement améliorée dans les rapports sur la dette. La dernière analyse conjointe de la Banque mondiale et du FMI sur la viabilité de la dette, réalisée en octobre 2020, a révélé un risque modéré de surendettement global et externe, avec une marge de manœuvre importante pour absorber les chocs. Depuis l'épidémie de COVID-19, l'espace budgétaire disponible s'est rapidement réduit.

En 2022, l'économie devrait continuer sur sa trajectoire de croissance pré-pandémique dans un contexte d'incertitude politique accrue liée au coup d'État de janvier 2022. La croissance du PIB réel devrait s'établir à 4,8 % en 2022, en supposant qu'il n'y ait toujours pas de mesures importantes prises par la communauté internationale en réponse au coup d'État de janvier et aux accords de transition. Les perspectives à court

¹ Banque Mondiale. Burkina Faso, note sur la situation économique, édition d'Avril 2021 : Protéger les pauvres pendant la reprise et au-delà. Banque mondiale, 2021. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/35735>.

terme sont soumises à de multiples risques de dégradation liés à l'instabilité politique, à l'intensification de l'insécurité, aux chocs climatiques et à la hausse de l'inflation due à l'augmentation des prix mondiaux des biens et de l'énergie en raison de la guerre Russie-Ukraine. En supposant que ces risques soient atténués, la croissance devrait revenir à son potentiel, à environ 5,3 %, sur la période 2023-2024.

Le taux d'extrême pauvreté devrait continuer à baisser à moyen terme, d'environ 1 point de pourcentage par an. Le nombre de pauvres devrait également diminuer, mais compte tenu de la forte croissance démographique, cela signifie que seuls 50 000 à 100 000 personnes échapperont à la pauvreté chaque année, et que plus de 6 millions de burkinabè resteront pauvres dans un futur proche. L'insécurité alimentaire devrait se détériorer en raison des mauvaises récoltes de 2021 et de la hausse des prix des denrées alimentaires, la situation étant particulièrement grave dans les régions du nord du pays. Les conséquences économiques de la guerre entre la Russie et l'Ukraine se manifesteraient principalement par une hausse des prix mondiaux des denrées alimentaires (céréales et engrais) et de l'énergie, ainsi que par des ruptures d'approvisionnement. Les projections reflètent déjà une inflation élevée, qui pourrait à son tour ralentir le rythme de la réduction de la pauvreté.

Les perspectives à moyen terme dépendent en grande partie du développement continu du secteur privé, ce qui nécessite de favoriser l'innovation et l'adoption de technologies par le biais de l'entrepreneuriat. Si le Burkina Faso présente un bilan mitigé en termes d'entrepreneuriat, d'innovation et d'adoption de technologies, il est devenu un leader régional dans l'adoption de services financiers numériques. Le pays a tardé à adopter l'internet (en s'appuyant sur les services de télécommunications mobiles plutôt que fixes), mais il rattrape rapidement son retard. La révolution des technologies de l'information et de la communication est une opportunité pour le Burkina Faso de se démarquer. Si les produits des services financiers numériques restent basiques, leur marge de développement offre des possibilités de diversification et de valeur ajoutée.

La relation positive entre le développement économique, la réduction de la pauvreté, et la qualité et la quantité de l'infrastructure numérique est bien établie. L'amélioration de l'accès aux technologies numériques permet de connecter les personnes (y compris les pauvres), les biens et services et les idées, ce qui se traduit par une amélioration de la productivité des entreprises et du niveau de vie des ménages, quel que soit leur niveau de revenu. L'impact de l'amélioration des infrastructures de communication est significatif et positif, car il stimule la connectivité et la productivité au sein des entreprises, des travailleurs et des marchés, et entre eux. Enfin, le développement numérique (y compris l'amélioration des services informatiques) peut indirectement accroître le stock de capital humain grâce à son effet positif sur l'efficacité du travail.

Plusieurs options politiques sont disponibles pour (a) améliorer les perspectives macro-budgétaires et de pauvreté, et (b) promouvoir la technologie numérique pour renforcer la résilience de l'économie en période d'incertitude (Tableau 1).

Tableau 1 Options politiques pour renforcer la résilience en période d'incertitude

Objectif	Options politiques
Améliorer les perspectives macro-budgétaires et de pauvreté	
Améliorer la mobilisation des recettes domestiques (MRDRD)	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre des réformes de la politique fiscale (notamment sur l'impôt foncier, l'impôt sur le secteur informel*, les prix de transfert*, l'impôt sur le revenu des personnes physiques*, les droits d'accises) et réduire les dépenses fiscales. Mettre en œuvre la réforme de l'administration fiscale (remboursements de la TVA, numérisation de la déclaration et du paiement des impôts pour les entreprises informelles*, extension de la couverture géographique des centres fiscaux*).
Rationaliser les dépenses publiques	<ul style="list-style-type: none"> Gérer la masse salariale publique en limitant les recrutements et en rationalisant la structure de rémunération, notamment en ce qui concerne les indemnités. Éliminer ou réduire les subventions énergétiques (gaz et carburant) génératrices de distorsions.* Améliorer le ciblage des programmes sociaux grâce à l'opérationnalisation du registre social.
Améliorer la viabilité de la dette	<ul style="list-style-type: none"> Réformer la structure institutionnelle de la gestion de la dette pour définir clairement les rôles du front-office, du middle-office et du back-office*. Comptabilisation systématique de tous les passifs éventuels, y compris ceux liés aux entreprises d'État, aux garanties, aux rétrocessions de prêts et aux catastrophes climatiques. Continuer à améliorer l'évaluation du risque budgétaire.
Renforcer la prestation de services au niveau local	<ul style="list-style-type: none"> Simplifier/numériser les marchés publics. Poursuivre le processus de décentralisation par une décentralisation financière (transferts prévisibles et accrus du gouvernement central aux gouvernements locaux).
Améliorer la sécurité alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> Renouveler les stocks stratégiques de nourriture, notamment pour l'approvisionnement des "boutiques témoins" (institutions de protection sociale pour améliorer l'accès à l'alimentation). Soutenir l'accès des agriculteurs locaux aux engrais sur les marchés mondiaux afin d'améliorer la productivité de l'agriculture.

Objectif	Options politiques
Promouvoir la technologie numérique	
Promouvoir l'adoption des technologies numériques	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir un système d'octroi de licences et d'enchères pour accroître la concurrence dans les services d'internet mobiles.* • Accélérer l'utilisation du Fonds d'Accès Universel pour accroître l'accès rural et la couverture mobile à haut débit.* • Faciliter les transferts d'infrastructures passives telles que les pylônes et les fibres optiques en fonction du marché afin de promouvoir les gains d'efficacité. • Fournir des instruments de financement spécifiques tels que des garanties de crédit partielles de portefeuille, des lignes de crédit ou des subventions de contrepartie pour promouvoir l'investissement privé dans l'adoption et la mise à niveau des technologies.* • Créer des laboratoires informatiques et technologiques dans les universités afin de renforcer la capacité des étudiants à simuler, à expérimenter et à établir des liens pratiques avec des chercheurs nationaux et étrangers. • Créer quelques centres technologiques à Ouagadougou et Bobo Dioulasso pour présenter la technologie et permettre la création de prototype et les essais. • Élaborer des programmes de formation avec le milieu universitaire et le secteur privé afin de promouvoir l'adoption de technologies plus avancées dans le domaine industriel et de la gestion d'entreprise.
Promouvoir la diffusion et l'adoption des services financiers numériques (SFN).	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le cadre juridique et réglementaire national pour favoriser les SFN, notamment les normes d'interopérabilité nationales, l'application de procédures simplifiées de connaissance du client (KYC) et de signature électronique. * • Accélérer la numérisation des paiements gouvernementaux au-delà de l'impôt par le biais d'une plateforme de paiement nationale intégrée, d'une stratégie de numérisation des flux gouvernementaux et du développement de réseaux de paiement et d'agents marchands, en particulier dans les zones reculées du pays. • Améliorer la compréhension, la confiance et l'utilisation adéquate des services financiers numériques par les clients, grâce à des campagnes d'éducation et de sensibilisation financières. • Plaider pour la révision des directives régionales afin d'améliorer l'environnement pour la promotion des SFN. *

Note : Le délai de mise en œuvre de ces réformes varie de 12 mois (court terme) à 2-3 ans (moyen terme). * = réformes à moyen terme..

1 ÉVOLUTIONS ET PERSPECTIVES DE L'ÉCONOMIE ET DE LA PAUVRETÉ

Dans le cadre d'une tendance plus longue de grands changements structurels dans l'économie, le pays a connu une augmentation accélérée de la violence et des déplacements au cours des dernières années. Au cours de la dernière décennie, le poids du secteur primaire (principalement l'agriculture) dans l'économie s'est détérioré ; ce secteur représente désormais moins de 20 % de l'économie. Alors que l'industrie aurifère, en plein essor, génère près de 20 % du PIB et 85 % des exportations. Les services représentent près de la moitié du PIB, le secteur public et le commerce de détail créant la plupart des emplois et de la production. Avec un contexte sécuritaire de plus en plus violent à l'extérieur de la capitale, environ un quart des écoles ont fermé dans les deux régions les plus touchées, et le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays a atteint 1,8 million en mars 2022.

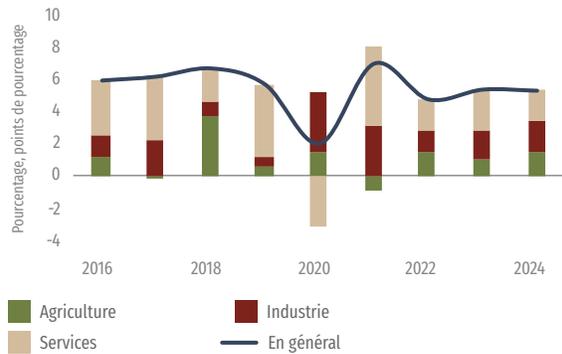
Les perspectives économiques et de pauvreté sont incertaines après le récent changement de régime anticonstitutionnel, combiné à une insécurité croissante, à l'impact du changement climatique et aux effets persistants de la COVID-19. Le 24 janvier 2022, une junte militaire a pris le pouvoir en réponse à la détérioration de la situation sécuritaire, ce qui a immédiatement entraîné une pause dans le soutien financier apporté par les partenaires du développement et pourrait susciter des sanctions économiques de la part de la CEDEAO, le bloc régional dont le pays a été suspendu. Les secteurs de l'agriculture et de l'élevage, essentiellement pluviaux, restent très vulnérables aux chocs climatiques et aux catastrophes naturelles, notamment aux sécheresses, aux inondations et aux invasions de criquets. Une résurgence de la COVID-19, avec moins de 10 % de la population vaccinée, pourrait également freiner la demande intérieure et nuire au secteur des services. En outre, l'insécurité alimentaire reste une préoccupation majeure.

1.1 Évolution récente de l'économie et de la pauvreté

Croissance réelle : retour à la trajectoire de croissance d'avant COVID-19

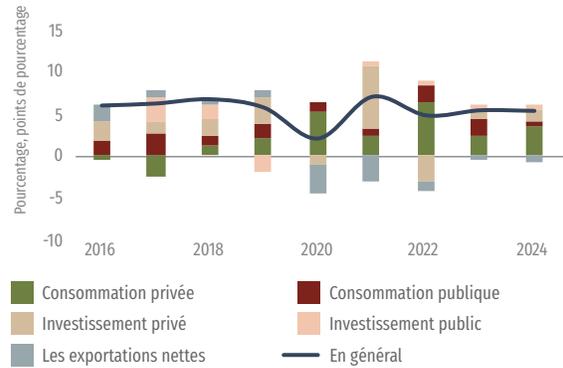
Après une reprise économique en forme de V au second semestre de 2020, le PIB a connu une croissance supérieure à son potentiel en 2021, avec un taux estimé à 7 % (4,2 % par habitant). La croissance estimée est supérieure aux prévisions d'octobre 2021 (6,7 %), car la reprise qui a débuté au premier semestre de 2020 s'est maintenue pendant la majeure partie de 2021 (Graphique 1 et Graphique 3). Cette performance particulièrement forte reflète à la fois un effet de base (seulement 1,9 % de croissance en 2020), un retour de la production de services aux niveaux d'avant la crise COVID-19 (+11,6 % en 2021 contre -5,6 % en 2020), et une forte croissance des investissements dans l'exploitation aurifère (+11,0 %). En raison de la faiblesse des précipitations, le secteur primaire aurait fortement décéléré (-4,1 %). Du côté de la demande, la croissance a été tirée par l'investissement privé (+8,1 %), principalement dans les mines, le transport aérien, la construction et les boissons (Graphique 2). Les exportations (+1,5 %) ont été soutenues par la forte production d'or (Graphique 5 et Graphique 6). Toutefois, les importations ayant augmenté encore plus rapidement (+4,7 %), le déficit commercial s'est détérioré. Avec la diminution des programmes de subventions, le déficit des comptes courants s'est creusé pour atteindre 3,0 % du PIB.

Graphique 1 Contributions à la croissance du côté de l'offre



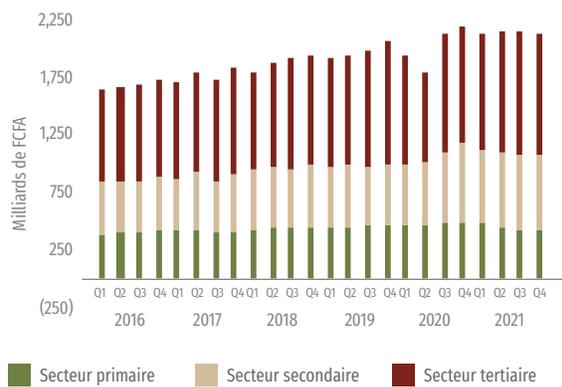
Source : Estimations des services de la Banque mondiale et du FMI

Graphique 2 Contributions à la croissance du côté de la demande



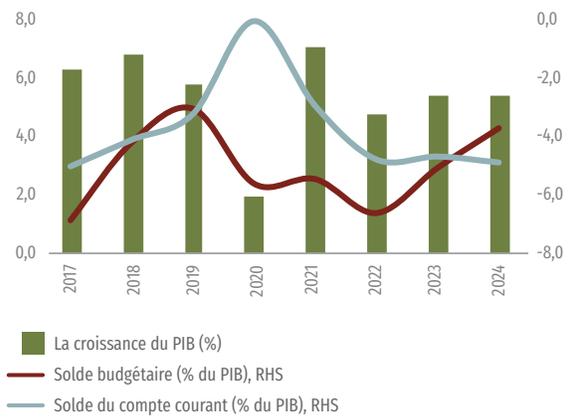
Source : Estimations des services de la Banque mondiale et du FMI

Graphique 3 PIB réel et décomposition sectorielle



Source : INSD

Graphique 4 Croissance, secteur extérieur et budgétaire



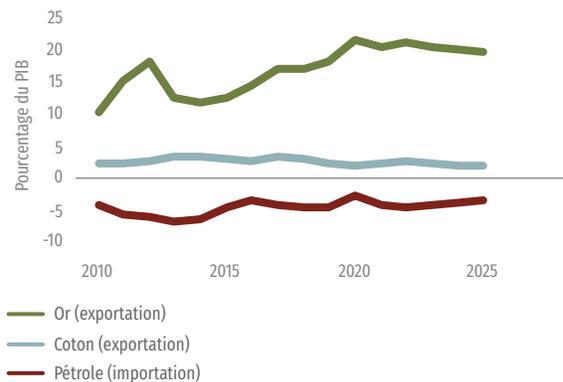
Source : Estimations des services de la Banque mondiale et du FMI

Graphique 5 Composition des exportations, 2020



Source : Observatoire de la complexité économique

Graphique 6 Principales exportations et importations, 2010-2025



Source : Observatoire de la complexité économique. Estimations des services de la Banque mondiale

Encadré 1 Profil commercial du Burkina Faso

En tant que pays enclavé, le Burkina Faso, dont les exportations et les importations représentent respectivement environ 23 et 32 % du PIB, dépend fortement de ses voisins pour accéder aux marchés étrangers. Environ 30 % du commerce passe par la Côte d'Ivoire, 25 % par le Ghana, la même proportion par le Togo, et 20 % par le Bénin. Cette dépendance est principalement liée au transit. En 2020, les importations en provenance de ces quatre voisins ne représentaient que 8,7, 6,7, 3,9 et 0,6 % des importations totales, respectivement (Tableau 2). L'Europe (82,3 %) et l'Asie (11,4 %) sont les principales destinations des exportations, tandis que relativement peu d'exportations sont destinées aux pays africains (5,8 %). L'or représentait 20 % du PIB et environ 85 % des exportations du Burkina Faso en 2021, contre 78 % en 2019.² Par conséquent, 80 % des exportations du pays sont destinées à un seul pays : la Suisse. Cependant, la base d'importation du pays est plus diversifiée, le pétrole raffiné, les camions de livraison, les médicaments conditionnés, l'électricité et les avions étant les principaux produits importés. Les importations sont également plus diversifiées géographiquement, puisqu'elles proviennent de l'Afrique, de l'Europe et d'Asie dans des proportions similaires. En 2020, le Burkina Faso était la 116^{ème} plus grande économie du monde (en termes de PIB en dollars courants), mais seulement la 126^{ème} économie la plus complexe selon l'indice de complexité économique. En valeur, le pays se classe au 94^{ème} rang pour les exportations totales et au 142^{ème} rang pour les importations totales.

Tableau 2 Répartition géographique des flux commerciaux du Burkina Faso en 2020

Pays	Poids commercial (%)	
	Exportations	Importations
Africa	5,8	30,7
Cote d'Ivoire	1,5	8,7
Ghana	0,7	6,7
Europe	82,3	32
Suisse	80	0,2
France	0,4	9,7
Russie	0,0	1,6
Ukraine	0,0	0,5
Asie	11,4	28,7
Inde	7,7	5,7
Chine	0,9	11,6

Source : Observatoire de la complexité économique. MIT.

² Les autres produits d'exportation comprennent le coton brut, le minerai de zinc, le zinc brut et les graines oléagineuses.

La surchauffe de l'économie s'est traduite par une forte reprise des importations, ce qui a entraîné un creusement du déficit de la balance courante, estimé à 3,0 % du PIB (contre 0,2 % en 2020). La hausse de la valeur des importations de pétrole, qui ont fortement rebondi avec une croissance nominale de 77 % (en glissement annuel), a été particulièrement importante. Un autre facteur a été l'augmentation des importations d'électricité en provenance des pays voisins (dont le Ghana et la Côte d'Ivoire), en raison de la hausse des prix et de la demande intérieure. Les entrées d'IDE couvrant à peine 20 % du déficit de la balance courante, l'essentiel du déficit a été financé par des flux de portefeuille créateurs de dette (émissions de titres publics sur le marché régional) et, dans une moindre mesure, par des emprunts concessionnels auprès d'institutions financières internationales, principalement la Banque mondiale.

Prix et inflation : un pic décennal dans un contexte d'insécurité alimentaire croissante

La forte absorption intérieure et les goulets d'étranglement liés à l'offre, notamment une faible récolte agricole, ont conduit à un pic décennal du niveau moyen global des prix (3,9 %). Cette augmentation, par rapport à 1,9 % l'année précédente, est due à trois facteurs. Premièrement, les prix des denrées alimentaires ont fortement augmenté (+14,7 %), en particulier ceux du sorgho et du millet (+40 %). Deuxièmement, la politique monétaire, gérée par la banque centrale régionale BCEAO et ancrée sur l'arrimage fixe du FCFA à l'euro, est devenue plus accommodante à la suite de la pandémie du COVID-19. Troisièmement, la forte reprise de la croissance en 2021 a été propice à un effet de surchauffe induit par la demande. Les prix ont augmenté tout au long de l'année 2021, et l'inflation globale de fin d'année était de 8 % (en glissement annuel). L'inflation étant tirée par la hausse des prix des denrées alimentaires, notamment des légumes et des céréales, les plus pauvres sont touchés de manière disproportionnée (encadré 2). La poursuite de la hausse des prix constitue une menace importante pour le bien-être des Burkinabè, les pauvres et les plus vulnérables (femmes, enfants, personnes déplacées à l'intérieur du pays) étant particulièrement exposés à l'insécurité alimentaire.

Une hausse spectaculaire des prix des denrées alimentaires au quatrième trimestre 2021 a intensifié une insécurité alimentaire persistante dans plusieurs régions du pays avant même le début de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, ce qui entraîne de nouvelles augmentations de prix. Tout au long de 2021, les prix des denrées alimentaires ont été largement supérieurs aux moyennes quinquennales. Le prix du mil a commencé à augmenter en octobre en raison d'une mauvaise campagne agricole dans plusieurs régions. En décembre, le prix moyen national du mil était supérieur de 35 % à sa moyenne quinquennale (14 % en octobre et 25 % en novembre). En décembre 2021, ces hausses de prix ont été encore plus spectaculaires sur certains marchés : Gayéri (+84 %), Titao (+73 %), Koungousi (+58 %), Guelwongo (+52 %). Le prix du maïs a augmenté encore plus ; le prix moyen national a augmenté de 53 % par rapport à la moyenne quinquennale et a connu des pics d'augmentation allant de 70 à 90 % sur certains marchés. Outre la hausse des prix sur le marché international, la baisse des entrées de produits alimentaires (comme le maïs en provenance des pays côtiers), la mauvaise campagne agricole et la situation sécuritaire qui a continué à se détériorer, sont autant de facteurs supplémentaires qui expliquent la forte hausse des prix.

Encadré 2 Suivi de l'insécurité alimentaire : faits, facteurs et réponses politiques

LES SOURCES DE VULNÉRABILITÉ : L'agriculture au Burkina Faso est essentiellement de subsistance et pluviale. La production est donc vulnérable aux chocs climatiques. L'assèchement précoce des réservoirs d'eau limite les activités de contre-saison dans les zones de production ainsi que l'accès aux ressources pastorales, notamment dans la moitié nord du pays. La réduction des surfaces plantées et du nombre de cycles de production entraîne une diminution de la production et des revenus générés. De plus, le secteur est principalement rural et emploie environ un quart de la population tout en ne contribuant qu'à environ 10 % de la valeur ajoutée nationale. En outre, la violence a entraîné une augmentation rapide et très importante du nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI), beaucoup d'entre eux ont abandonné leurs champs et sont désœuvrés. Ces facteurs, associés à une insécurité plus générale dans toute la région, rendent le pays vulnérable aux chocs de l'offre et de la demande et favorisent l'insécurité alimentaire.

UNE CRISE ALIMENTAIRE NATIONALE CONTINUE : Le Burkina Faso a franchi le seuil de déclenchement du financement de la réponse rapide à la crise de la Banque mondiale (CRW-ERF) en novembre 2021.³ On estime qu'au début de l'année 2022, environ 20 % de la population (4,4 millions de personnes) vivent dans des districts qui devraient connaître une crise ou des conditions de sécurité alimentaire plus graves (IPC3+).⁴ Cela correspond à une augmentation de 13,7 % des personnes en situation d'insécurité alimentaire (en glissement annuel), la situation étant particulièrement préoccupante dans certaines provinces du nord. Par exemple, la province d'Oudalan devrait atteindre le niveau le plus élevé sur l'échelle de l'insécurité alimentaire (IPC4+), car les communautés ont été confrontées à un grave épuisement des sources de nourriture et de revenus, les personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI) étant particulièrement touchées par des écarts de consommation importants. Les perspectives à plus long terme, de février à mai 2022, montrent qu'un nombre encore plus grand de zones atteignent le niveau IPC3+. Entre février et septembre 2022, les personnes déplacées dans les zones inaccessibles du Grand Nord seront exposées à une insécurité alimentaire d'urgence (IPC4) et de crise (IPC3) (Graphique 7).

LES FACTEURS DE LA CRISE : La dégradation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Burkina Faso est due à la convergence de plusieurs facteurs. Premièrement, la saison des pluies de juillet 2021 a été caractérisée par une mauvaise répartition spatiale. Des périodes de sécheresse prolongées et une faible disponibilité en eau dans les réservoirs ont été localement observées dans les régions du Sahel, de la Boucle de Mouhoun, des Cascades et de l'Est. Cette situation a retardé l'ensemencement et l'entretien des cultures et on estime que les rendements agricoles ont baissé jusqu'à 50 %. Des séquences sèches ont persisté dans plusieurs localités jusqu'en septembre 2021. En même temps, des inondations localisées dans certaines parties des régions de la Boucle du Mouhoun et de l'Est ont causé des pertes de récoltes de 4 178 ha et 502 ha, respectivement. Ensuite, les attaques de chenilles légionnaires, qui ont été atténuées dans une certaine mesure, ont touché plus de 33 600 ha dans les régions du Sud, de l'Est et de l'Ouest. Parallèlement, des attaques d'oiseaux en septembre 2021 ont également causé des pertes de récoltes céréalières. Troisièmement, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement en intrants agricoles ont entraîné une augmentation de 20 % du coût des intrants (engrais et semences) en raison de la hausse des prix à l'importation, ce qui a limité leur utilisation et leur disponibilité.

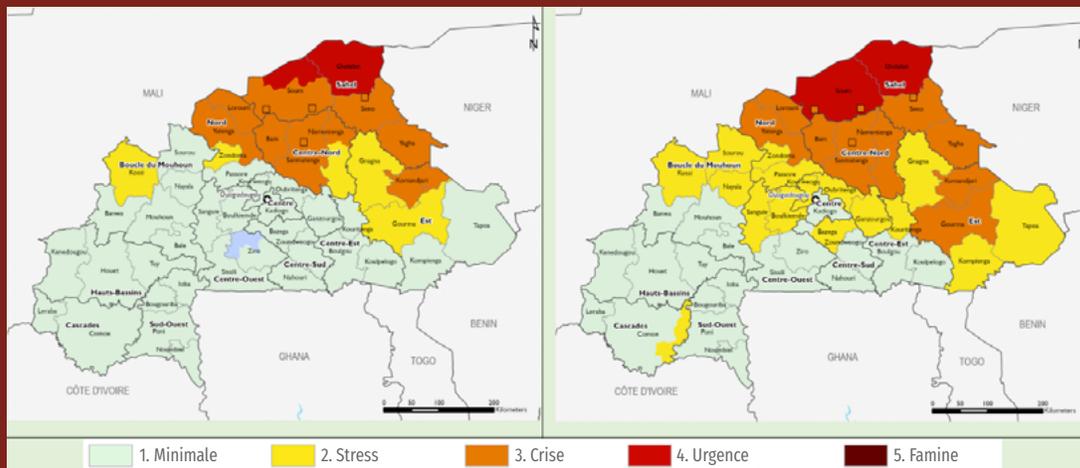
³ Le déclencheur de sécurité alimentaire du dispositif de réponse rapide aux crises (CRW-ERF) est franchi si deux règles sont remplies : Règle 1) le pourcentage de la population d'un pays vivant dans des districts qui sont ou devraient être en crise ou dans des conditions de sécurité alimentaire pires (IPC3+) est supérieur ou égal à 20 % ou 5 millions de personnes, et Règle 2) l'augmentation en pourcentage de la population d'un pays vivant dans des districts qui sont ou devraient être en crise ou dans des conditions de sécurité alimentaire pires (IPC3+) est supérieure ou égale à 5 % (augmentation arithmétique).

⁴ Le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) est une initiative multipartenaire visant à améliorer l'analyse et la prise de décision en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. En utilisant la classification et l'approche analytique de l'IPC, les gouvernements, les agences des Nations Unies, les ONG, la société civile et d'autres acteurs concernés travaillent ensemble pour déterminer la gravité et l'ampleur de l'insécurité alimentaire aiguë et chronique et des situations de malnutrition aiguë dans un pays, selon des normes scientifiques reconnues au niveau international. <https://www.ipcinfo.org/>.

Quatrièmement, les sanctions de la CEDEAO contre le Mali, qui est une source importante d'importations de céréales, ont également perturbé les chaînes d'approvisionnement correspondantes et exercé des pressions supplémentaires sur l'offre. La guerre en Ukraine a également un effet similaire.

LES RÉPONSES POLITIQUES : Dans un contexte marqué par une baisse de la production nationale, une hausse des prix des produits importés, une réduction des apports céréaliers extérieurs et la détérioration de la situation sécuritaire, de nouvelles perturbations de l'approvisionnement des marchés locaux, notamment dans le nord, et internationaux sont à prévoir. Avec la pression croissante de la demande découlant de la forte croissance démographique, les prix devraient évoluer de manière atypique au-dessus de leurs moyennes saisonnières mensuelles entre février et septembre 2022. Pour faire face à l'aggravation de la situation d'insécurité alimentaire, les autorités ont suspendu l'exportation de farine de céréales (mil, maïs, sorgho) en février 2022. Cette mesure fait suite à celle prise à titre préventif en décembre 2021 pour suspendre l'exportation de mil, de maïs, de sorgho et de niébé.

Graphique 7 Projections de l'insécurité alimentaire : février-mai 2022 (gauche) et juin-septembre 2022 (droite)



Source: <https://fews.net/west-africa/burkina-faso>

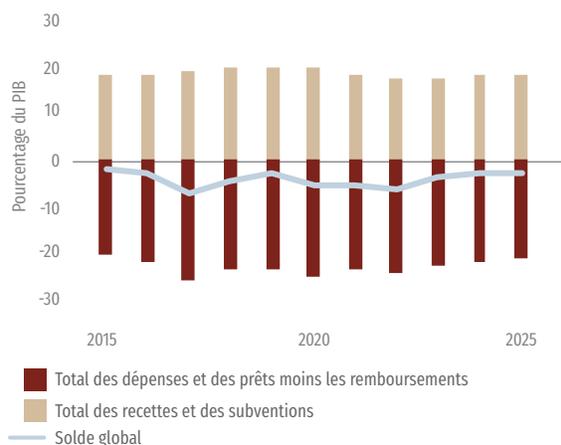
ÉVALUATION DE LA RÉPONSE DU GOUVERNEMENT : Dans l'ensemble, les interdictions d'exportation en réponse aux augmentations des prix des denrées alimentaires pourraient s'avérer soit inefficaces, soit contre-productives ; elles atteignent rarement l'impact souhaité. Tout d'abord, ces interdictions sont presque impossibles à faire respecter, principalement en raison de la porosité des frontières internationales de la région. Deuxièmement, elles peuvent entraîner des mesures de rétorsion de la part des partenaires commerciaux, ce qui pourrait, à son tour, faire grimper les prix et aggraver la situation. Troisièmement, ces interdictions ad hoc peuvent causer des dommages collatéraux à plus long terme sur les investissements du secteur privé dans la production, le stockage et le commerce agricoles, ce qui pourrait affaiblir davantage les réponses du gouvernement aux futurs chocs de production et de prix alimentaires. Alternativement aux interdictions, le gouvernement pourrait envisager des mesures pour reconstituer les stocks alimentaires stratégiques et renforcer l'aide aux plus vulnérables en augmentant l'approvisionnement et la couverture géographique des "témoin-boutiques alimentaires" desservant les populations pauvres. Plus structurellement, il est crucial que le gouvernement suive en temps réel les volumes de production et les stocks de céréales et développe des systèmes d'alerte précoce transparents et prévisibles, tout en définissant les modalités de prélèvement sur ces réserves.

Déficit et dette budgétaires : un chemin difficile vers la consolidation

Le déficit budgétaire est resté élevé en 2021, estimé à 5,5 % du PIB (contre 5,7 % en 2020), principalement en raison de la persistance de dépenses élevées liées à la COVID-19 et à la sécurité (Graphique 8). En 2021, le gouvernement a poursuivi la mise en œuvre des mesures de santé et d'atténuation (au profit des ménages et des entreprises) incluses dans le plan de relance économique (PRE) triennal adopté en 2020 en réponse à l'épidémie de pandémie de COVID-19. La masse salariale publique (64 % des recettes fiscales, voir annexe 1) et l'augmentation des dépenses de sécurité ont également contribué à maintenir des niveaux de dépenses élevés jusqu'en 2021. Le PRE prévoyant également des exonérations fiscales temporaires pour soutenir l'économie, la croissance a dépassé les recettes fiscales (Graphique 9), qui ne représentaient que 13,5 % du PIB, contre 13,8 % en 2020. En revanche, les impôts indirects ont repris en 2021 en raison de la reprise des importations.

La dette publique a franchi la barre des 50 % du PIB en 2021, avec une nouvelle évolution de la composition vers des emprunts nationaux plus coûteux. À la fin de 2021, la dette publique atteignait 55 % du PIB, dont 53 % pour la dette intérieure. La dette intérieure est principalement constituée de titres publics à haut rendement émis sur le marché régional. Elle est principalement due aux banques commerciales basées dans l'UEMOA, à la Banque de développement de l'UEMOA (BOAD) et au FMI. Environ 90 % de la dette extérieure est due à des organisations multilatérales, 9 % à des créanciers bilatéraux et 2 % à des banques commerciales/institutions financières. Environ 42 % de la dette extérieure est exposée aux fluctuations monétaires. La dernière analyse conjointe de la Banque mondiale et du FMI sur la viabilité de la dette, datant d'octobre 2020, a révélé un risque modéré de surendettement global et externe, avec une marge de manœuvre importante pour absorber les chocs. Cependant, depuis l'épidémie de COVID-19, l'espace budgétaire disponible s'est rapidement réduit.

Graphique 8 Comptes budgétaires, 2015-2025



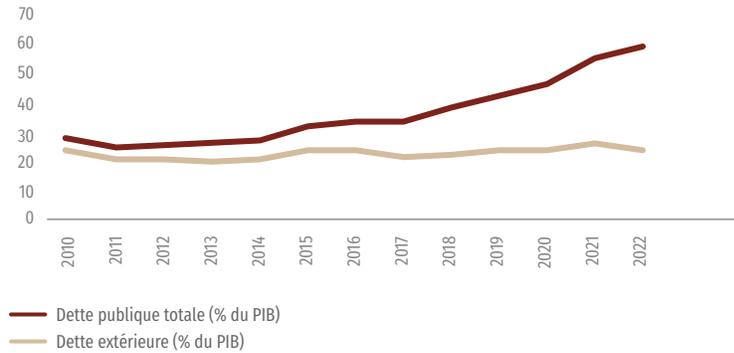
Source : INSD. Estimations des services de la Banque mondiale

Graphique 9 Croissance du PIB et des recettes fiscales, en valeur nominale 2019-2024



Source : INSD. Estimations des services de la Banque mondiale

Graphique 10 Dette publique totale et extérieure, 2010-2022



Source : INSD. Estimations des services de la Banque mondiale

Tableau 3 Comptes budgétaires, 2018-2024

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
			Estimations		Projections		
Total des recettes et des subventions	19,6	20,1	19,8	18,3	18,2	18,8	19,4
Total des revenus	17,2	18,7	16,6	15,0	15,5	15,9	16,4
Recettes fiscales	15,2	15,2	13,8	13,5	14,4	15,1	15,7
Secteur minier	0,5	0,6	0,5	0,8	0,9	1,0	1,1
Recettes non fiscales	2,0	3,4	2,8	2,1	1,9	2,0	2,0
Subventions	2,4	1,4	3,2	2,8	1,9	1,7	1,6
Dépenses et prêts nets	23,9	23,2	25,4	23,8	24,7	23,9	23,2
Dépenses courantes	15,5	17,6	17,7	16,5	17,3	17,9	16,7
Salaires et traitements	7,9	9,0	9,0	8,7	8,7	9,1	8,9
Biens et services	2,2	2,1	1,8	1,8	2,3	2,1	1,9
Transferts courants	4,3	5,2	5,5	4,5	4,1	4,5	4,0
Intérêts sur la dette	1,1	1,2	1,4	1,5	2,1	2,2	2,0
Dépenses d'investissement	8,5	5,9	7,8	7,3	6,8	6,6	6,7
Financement national	5,9	4,5	5,0	4,3	5,5	4,2	4,2
Financement extérieur	2,5	1,5	2,9	2,9	2,8	2,1	2,0
Solde budgétaire	-4,3	-3,2	-5,7	-5,5	-6,6	-5,1	-3,8

Source : MINEFED, estimations des services de la Banque mondiale et du FMI.

Encadré 3 Le Burkina Faso : un nouveau leader en matière de transparence et d'information sur la dette

DÉFIS ANTÉRIEURS : Si la gestion de la dette concessionnelle a été globalement adéquate au Burkina Faso, les capacités du bureau de la dette devaient être renforcées, notamment en ce qui concerne la couverture et la qualité des instruments politiques cruciaux tels que la Stratégie de la Dette à Moyen Terme (SDMT) et le plan d'emprunt annuel (PEA). En outre, aucun processus d'examen des plans d'emprunt annuels des années précédentes n'a été mis en place, alors que de telles évaluations pourraient éclairer les prochains plans d'emprunt et améliorer considérablement la gestion de la dette. En ce qui concerne la transparence de la dette, l'évaluation CPIA de la Banque mondiale et la carte thermique des rapports sur la dette ont mis en évidence en 2020 deux domaines critiques nécessitant des améliorations substantielles : (i) la notification de la dette (en particulier l'accessibilité, l'actualité et la périodicité de la publication des données) ; et (ii) la couverture de la dette (en particulier la couverture limitée de la dette intérieure, qui ne s'étend pas de manière exhaustive aux passifs éventuels tels que les garanties et la dette non garantie des entreprises d'État).

RÉPONSES POLITIQUES : À la suite du choc COVID-19, le gouvernement a pris plusieurs mesures pour améliorer le cadre réglementaire et la capacité technique dans les domaines de la gestion de la dette et de la transparence. Ces mesures, qui ont été soutenues par la Banque mondiale par le biais de la politique de financement du développement durable (SDFP), sont résumées ci-dessous :

En juillet 2020, le gouvernement a établi le cadre et les procédures pour améliorer la gestion de la dette et la transparence. Le nouveau cadre (a) a défini le champ d'application, les responsabilités, le calendrier et les procédures de publication des bulletins trimestriels de la dette et des PEA, tout en (b) élargissant la couverture des statistiques de la dette pour tenir compte des passifs éventuels, y compris ceux liés aux entreprises d'État. Avec le nouveau cadre, les bulletins trimestriels de la dette ont été placés sur des bases solides, avec une définition claire de qui doit publier quoi, où, quand et sous quelle forme. En outre, le cadre a clairement défini les exigences conformes aux normes internationales pour les PEA. Enfin, un examen de la mise en œuvre des PEA, qui doit être réalisé chaque semestre, a été introduit.

La Banque mondiale a fourni une assistance technique de décembre 2020 à mars 2021 en mettant l'accent sur l'amélioration de la qualité des statistiques diffusées sur la dette. L'assistance visait à améliorer la transparence des données sur la dette publique du Burkina Faso en renforçant les capacités du personnel de la Direction de la dette publique (DDP) sur deux aspects : (a) le renforcement de la qualité des données enregistrées dans le système de gestion et d'analyse de la dette (SYGADE) ; et (b) l'amélioration de la qualité, de la portée et de la couverture statistique des bulletins trimestriels.

Six gestionnaires de DDP ont participé activement à plusieurs sessions de formation sur le fonctionnement du système SYGADE, notamment le paramétrage du système et la validation de la saisie des données. L'assistance a procédé à la validation des données contenues dans le SYGADE à la fin du mois de décembre 2020 tout en identifiant les éventuelles erreurs et faiblesses dans l'utilisation de l'outil. Les corrections ont été apportées progressivement à travers plusieurs tours de validation. Plus de 80 % des anomalies initialement identifiées ont été corrigées à la mi-février 2021. Finalement, le système a été calibré pour générer automatiquement environ 25 tableaux et graphiques, destinés à être systématiquement inclus dans les bulletins et autres rapports sur la dette.

Grâce à l'amélioration de la base de données, les travaux ultérieurs ont porté sur l'amélioration des bulletins statistiques, dont la portée et la couverture étaient limitées. Une feuille de route a été élaborée conjointement, combinant les actions à entreprendre et les échéances couvrant l'année 2021, l'objectif étant de s'aligner pleinement sur les meilleures normes internationales d'ici la fin de l'année 2021. Le premier bulletin révisé a été publié le 31 mars 2021, avec des données sur la dette publique à la fin décembre 2020 qui ont fourni des informations dépassant les objectifs fixés, ce qui souligne la détermination des autorités à renforcer les pratiques de transparence.

RÉSULTATS : En moins de deux ans, le Bureau de Gestion de la Dette (BGD) du Burkina Faso est devenu un leader mondial - en tête de tous les pays IDA - en matière de transparence et d'information sur la dette. Grâce à la collaboration entre le bureau de gestion de la dette (DDP) et la Banque mondiale, le Burkina Faso publie désormais, sur une base trimestrielle, l'un des bulletins statistiques sur la dette les plus complets de la région Afrique. Il est également devenu le meilleur pays IDA en matière de transparence et d'information sur la dette. Cela s'est reflété dans la mise à jour de janvier 2022 de la carte thermique de la transparence et de la déclaration de la dette, qui a accordé au pays la note la plus élevée ("Vert") dans les neuf dimensions, contre seulement trois "Vert" dans la mise à jour précédente de mars 2020.⁵

Le secteur financier : un secteur résilient

Le secteur bancaire est resté bien capitalisé et liquide, faisant preuve de résilience face à la pandémie. Les mesures mises en place par la BCEAO pour atténuer l'impact de la crise COVID-19 sur le secteur bancaire - mesures de liquidité et d'interdiction de prêt jusqu'à fin 2020 - semblent avoir tempéré l'impact de la crise. Selon la BCEAO, en juin 2021, la qualité des actifs bancaires était restée à peu près stable avec des prêts non performants bruts à 6,90 % contre 6,83 % en 2020. L'adéquation des fonds propres, mesurée par le rapport entre les fonds propres réglementaires et les actifs pondérés des risques, a légèrement augmenté pour atteindre 15,4 % en juin 2021 (contre 13,8 % en 2020). La croissance annuelle du crédit au secteur privé est tombée à 11,4 % (contre 13,5 % en 2020). Les niveaux de liquidité avaient quelque peu diminué avec des actifs liquides par rapport au total des actifs à 20,9 %, contre 22,5 % à la fin de 2019. À l'avenir, le secteur bancaire ne devrait pas poser de risques importants pour le cadre macroéconomique.

Niveaux de pauvreté : un choc COVID-19 aux conséquences durables

Les simulations suggèrent qu'en 2020, la crise COVID-19 a augmenté le taux d'extrême pauvreté d'environ un demi-point de pourcentage, ce qui s'est traduit par 290 000 personnes supplémentaires vivant dans l'extrême pauvreté. Onze vagues d'enquêtes téléphoniques mensuelles menées entre la mi-2020 et la mi-2021 ont révélé que le choc de la pandémie a eu un impact négatif sur les activités économiques, entraînant une forte réduction du revenu des ménages et une diminution du nombre d'adultes travaillant activement. Avec moins ou pas de sources de revenus, environ 50 % des personnes interrogées ont déclaré qu'elles ne pouvaient plus répondre à leurs besoins alimentaires. Dans le même temps, l'insécurité croissante a fait courir à davantage de personnes (en particulier les pauvres et les vulnérables) le risque d'être déplacées et privées d'opportunités d'emploi et d'accès aux services essentiels.

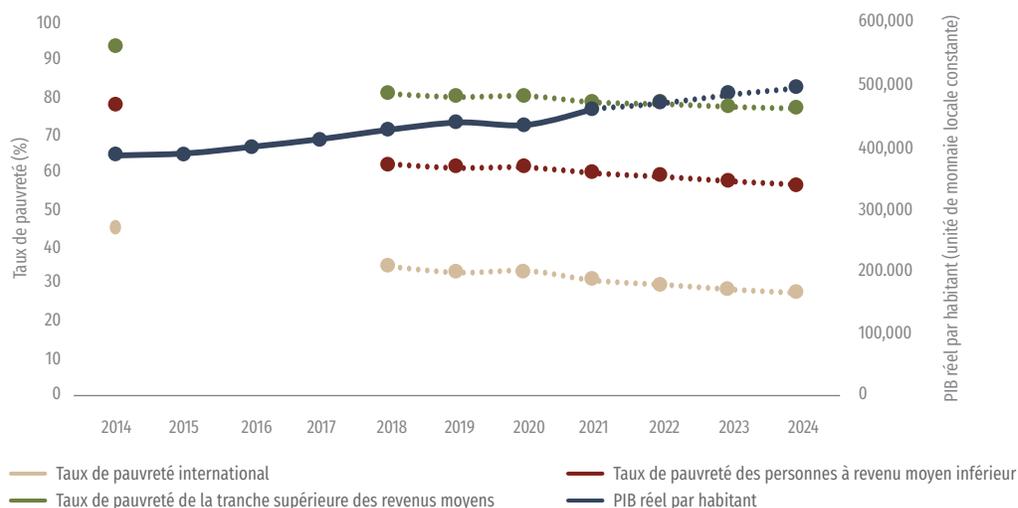
⁵ <https://www.worldbank.org/en/topic/debt/brief/debt-transparency-report>

Encadré 4 EHCVM 2018 : nouveaux chiffres de la pauvreté nationale au Burkina Faso

L'enquête sur les ménages 2018/19 a mis en œuvre plusieurs changements dans la conception et la méthodologie de l'enquête. L'enquête a adopté les recommandations de bonnes pratiques et a harmonisé les résultats dans toute la région de l'UEMOA, mais les nouvelles estimations de la pauvreté utilisant le seuil international de pauvreté extrême (1,90 USD par habitant, PPA 2011) ne sont pas comparables aux précédentes basées sur l'enquête de 2014. La conception de la nouvelle enquête comprenait une mini-enquête comparable, ce qui signifie que les analyses de l'évolution de la pauvreté au niveau du seuil de pauvreté national sont possibles.

En 2018/19, la part de la population vivant sous le seuil de pauvreté nationale était de 41,4 %, soit une baisse de 8,5 points de pourcentage depuis 2014. Cela représente une réduction rapide de la pauvreté, presque deux fois plus que ce qui était prévu par la seule croissance du PIB par habitant. Cette réduction de la pauvreté est due à une croissance solide du secteur agricole, à un déplacement des personnes vers des secteurs plus productifs et à un déclin plus rapide de la pauvreté dans les zones rurales. La pauvreté rurale a diminué de neuf points de pourcentage au cours de la période, tandis que la pauvreté urbaine a diminué de 3,8 points de pourcentage. Néanmoins, la pauvreté reste beaucoup plus élevée dans les zones rurales (51,1 %) que dans les zones urbaines (13,1 %), plus de 90 % des pauvres au Burkina Faso vivant dans les zones rurales. Il existe également des différences régionales significatives, avec des taux de pauvreté plus élevés dans les régions du Nord (70,9 %) et du Centre-Nord (60,8 %), et moins de la moitié dans les régions les moins pauvres, Cascades (20,6 %) et Hauts Bassins (34,0 %) (toutes deux situées dans le sud-ouest du pays). La consommation des ménages a augmenté pour tous les déciles de la population entre 2014 et 2018, mais elle était plus élevée dans les zones urbaines et parmi les ménages du milieu et du haut de la distribution. Cela se traduit par une augmentation de l'indice de Gini, qui passe de 35,3 à 37,7. En d'autres termes, si la pauvreté a diminué, les inégalités ont augmenté.

Graphique 11 PIB réel par habitant et taux de pauvreté



Source : Estimations des services de la Banque mondiale

En 2021, la forte croissance du PIB par habitant devrait avoir entraîné une baisse du taux d'extrême pauvreté à 30,0 %, soit 2,1 points de pourcentage de moins que les niveaux d'avant COVID-19. L'insécurité alimentaire (mesurée par le FIES) a suivi le même schéma, passant d'une base de référence de 44 % en 2018 à 53 % en juin 2020, puis tombant à 37 % en juin 2021 (données issues des enquêtes téléphoniques menées en juin 2020 et 2021). Toutefois, le recul de la pauvreté pourrait être surestimé, car il est peu probable que la croissance des activités minières et des services se traduise rapidement par une augmentation des revenus des ménages pauvres et ruraux. Les données d'une enquête téléphonique à haute fréquence sur la pauvreté (juin 2021) suggèrent que près de la moitié des ménages avaient des revenus inférieurs en 2021 par rapport à 2020, et que seulement 28 % ont signalé une augmentation.

1.2 Perspectives et risques liés à l'économie et à la pauvreté

À moyen terme, l'économie devrait poursuivre sa trajectoire de croissance prépandémique dans un contexte d'incertitude accrue et sous réserve de multiples risques de détérioration. La croissance du PIB réel devrait s'établir à 4,8 % en 2022 et à 5,3 % en 2023-2024, en supposant qu'aucune mesure importante ne soit prise par la communauté internationale en réponse au coup d'État de janvier 2022 et aux accords de transition. La croissance devrait être tirée par la consommation privée, tandis que l'investissement pourrait être insuffisant dans un contexte d'incertitude accrue. Les services (2,0 points de pourcentage de contribution à la croissance) et l'industrie (1,4 point de pourcentage) devraient rester des moteurs importants de la croissance, tandis que l'agriculture (1,5 point de pourcentage) devrait rebondir et contribuer à la croissance en 2022 (Graphique 1). Dans un contexte de hausse des prix du pétrole et de baisse des dons des donateurs en raison du coup d'État, le déficit de la balance courante en pourcentage du PIB pourrait se creuser davantage, pour atteindre 5 % en 2022 et 5,6 % en 2024.

Le déficit budgétaire pour 2022 devrait s'élever à 6,6 % du PIB, et subir également l'impact négatif de la guerre en Ukraine. Le déficit budgétaire devrait augmenter d'un point de pourcentage du PIB, principalement en raison (a) de la persistance de dépenses élevées liées à la COVID-19 et à la sécurité (environ 22 % des dépenses, dont 20 % pour la défense et la sécurité) ; (b) de l'augmentation des subventions aux carburants en réponse au choc mondial des prix du pétrole dû à la guerre entre la Russie et l'Ukraine ; et (c) de l'aggravation des crises humanitaires, avec une nouvelle augmentation possible des personnes déplacées à l'intérieur du pays, qui pourraient atteindre plus de 2 millions à la fin de 2022. Les besoins de financement seront couverts par une combinaison d'emprunts concessionnels (20 %) et d'émissions d'obligations sur le marché intérieur (80 %). Le déficit budgétaire devrait progressivement se rapprocher de l'objectif budgétaire de l'UEMOA de 3 % du PIB à moyen terme, mais pas avant 2025. De nouvelles réformes dans la collecte des recettes fiscales et une meilleure maîtrise des dépenses salariales devraient être à l'origine de l'assainissement budgétaire à venir. La prochaine Revue des dépenses et recettes publiques de la Banque mondiale pour le Burkina Faso propose plusieurs options politiques à cet égard.

La maîtrise du risque de viabilité de la dette publique dépend de la capacité du gouvernement à regagner la confiance et à mobiliser des dons et des prêts concessionnels auprès des partenaires bilatéraux et multilatéraux. En 2022, la dette publique devrait augmenter pour atteindre 59,3 % du PIB. En l'absence d'un soutien important des bailleurs de fonds, la dette intérieure devrait atteindre 35,5 % du PIB (+6,3 points de pourcentage). Les réserves de l'UEMOA devraient tomber à environ 5,5 mois d'importations en 2022 et à 5,3 mois en 2023 et 2024, en raison d'une croissance plus rapide des importations et d'une réduction des entrées nettes de capitaux (en pourcentage du PIB), l'environnement des émissions d'euro-obligations restant incertain. Un assainissement budgétaire propice à la croissance et des réformes structurelles favorables à la croissance seront essentiels pour maintenir les réserves à un niveau optimal.

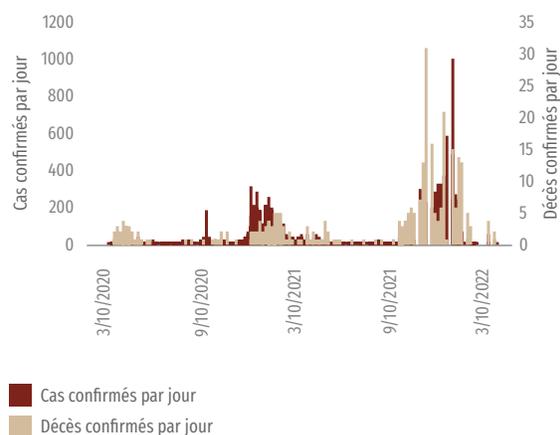
Les perspectives du Burkina Faso sont incertaines en raison du récent changement de régime anticonstitutionnel combiné à une situation sécuritaire tendue. Le 24 janvier 2022, une junte militaire a pris le pouvoir en réponse à la dégradation continue de la situation sécuritaire. Immédiatement après le coup d'État, la prime de risque du pays a augmenté car la communauté internationale a réduit son engagement et son soutien financier. La poursuite du conflit et l'incertitude économique prolongée pourraient exacerber l'inflation des prix alimentaires et aggraver la crise alimentaire en cours. Elle pourrait obliger certains investisseurs privés à reporter leurs décisions d'investissement, ce qui pourrait, à son tour, menacer les perspectives économiques positives d'une reprise rapide de l'économie après la COVID-19. Bien que le Burkina Faso ait été suspendu de la CEDEAO, le bloc a choisi, à ce jour, de ne pas imposer de sanctions. En cas de retard dans la transition vers un régime démocratique, les partenaires internationaux pourraient appliquer des sanctions économiques similaires à celles en vigueur au Mali. Cela pourrait entraver l'accès du Burkina Faso au marché régional des capitaux, entraînant des problèmes de liquidité, de dette et de fiscalité.

D'autres risques baissiers sont liés à la guerre entre la Russie et l'Ukraine, au mécontentement social potentiel dû à une forte inflation alimentaire, à la pandémie de COVID-19 et aux chocs climatiques. Le conflit en Ukraine présente des risques sérieux. L'impact économique se traduirait principalement par une hausse des prix mondiaux des denrées alimentaires (céréales) et des carburants/énergies, car les liens directs entre commerce, investissements, envois de fonds et migration sont limités. La hausse des prix augmentera l'inflation et exacerbera les problèmes d'insécurité alimentaire, ce qui pourrait alimenter le mécontentement social et compliquer le programme de réforme des autorités de transition. Cependant, en tant que producteur d'or, le Burkina Faso devrait bénéficier de la hausse des prix de l'or - en raison d'une fuite vers la sécurité dans les périodes de crise et d'incertitude - pour renforcer ses comptes courants et budgétaires. Deuxièmement, une résurgence des cas de COVID-19 parmi la population faiblement vaccinée pourrait freiner la demande intérieure et retarder la reprise dans les secteurs du tourisme et de l'hôtellerie (Graphique 12 et Graphique 13). Troisièmement, comme dans le reste de la région du Sahel, le secteur de l'agriculture et de l'élevage reste très vulnérable aux chocs climatiques et aux catastrophes naturelles, en particulier aux sécheresses, aux inondations et aux invasions de criquets.

Le coup d'État pourrait également avoir un impact à court et moyen terme sur les comptes budgétaires. À la suite du coup d'État militaire, la plupart des partenaires de développement (y compris la Banque mondiale) ont suspendu leurs opérations de soutien budgétaire en cours ou à venir. Des suspensions prolongées ou des annulations pures et simples pourraient obliger le gouvernement à augmenter encore la part du financement intérieur (beaucoup plus coûteux) du déficit budgétaire, ou encore à exiger une augmentation significative des recettes intérieures (par le biais des impôts). En outre, en cas de sanctions de la CEDEAO bloquant l'accès du pays au marché régional de la dette, la capacité du gouvernement à financer le déficit budgétaire par des émissions de dette intérieure pourrait être sérieusement entravée. En fin de compte, en fonction de l'occurrence, de l'étendue et de la profondeur des sanctions, les autorités de transition pourraient être contraintes de revoir le déficit à la baisse en réduisant les investissements et les autres dépenses afin de correspondre aux ressources disponibles.

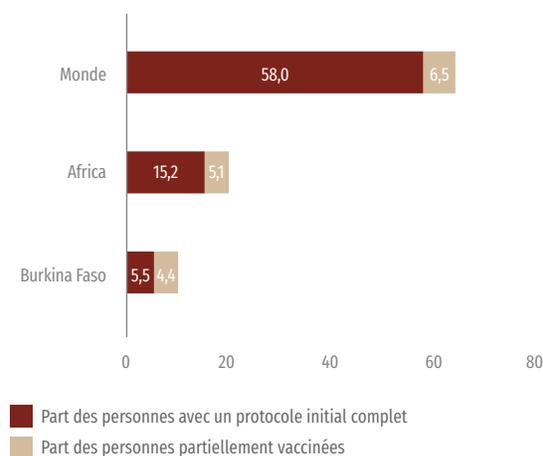
Des mesures d'atténuation, mais surtout des réformes structurelles, pourraient contribuer à atténuer les risques susmentionnés et à créer les conditions d'une croissance accélérée et inclusive, et de la viabilité budgétaire. Après le coup d'État de janvier, le nouveau régime s'est engagé à mettre en œuvre un programme de réformes ambitieux. Cet agenda est un plan d'actions de trois ans qui se concentre sur quatre objectifs stratégiques : (a) combattre le terrorisme et restaurer l'intégrité territoriale, (b) répondre à la crise humanitaire, (c) reconstruire l'État et améliorer la gouvernance, et (d) œuvrer à la réconciliation nationale et à la cohésion sociale. La plupart des réformes proposées se concentrent sur le troisième objectif stratégique et visent à améliorer la gestion économique et la gouvernance, avec des actions dans les domaines de la mobilisation des recettes domestiques (MRDRD), de la lutte contre la corruption, de la réduction des dépenses publiques, ainsi que de la transparence et de la responsabilité budgétaires. L'encadré 5 donne un aperçu des principales réformes économiques. Ces réformes sont conformes aux recommandations clés incluses dans la prochaine Revue des dépenses et recettes publiques de la Banque mondiale pour le Burkina Faso et dans une série de revues fonctionnelles. Si elles sont mises en œuvre avec succès, elles pourraient être propices à la viabilité budgétaire et à la croissance.

Graphique 12 Nombre de cas et décès liés à la COVID-19 depuis mars 2020



Source : <https://ourworldindata.org/coronavirus>

Graphique 13 Taux de vaccination au 4 avril 2022



Source : <https://ourworldindata.org/coronavirus>

Encadré 5 Programme de réforme économique des autorités de transition après le coup d'État (2022-2024)

Actions de réforme	Année de mise en œuvre			Objectif(s) poursuivi(s)
	2022	2023	2024	
Rationalisation de l'achat et de l'utilisation du matériel roulant de l'État	X			Réduction des dépenses publiques
Application stricte du décret régissant la rémunération des membres du gouvernement	X			Réduire la masse salariale
Instauration de l'équité dans le système de rémunération des agents publics		X		Réduire la masse salariale
Audit des ministères, des institutions, des fonds, de l'Assemblée nationale, des entreprises publiques et des grands établissements publics.	X			Anti-corruption ; MRD ; réduction des dépenses publiques.
Digitalisation du cadastre national et détermination d'une autorité de rattachement unique	X	X	X	Mobilisation des recettes intérieures
Poursuite des réformes foncières urbaines et rurales	X	X	X	MRD
Digitalisation du système des marchés publics et de la comptabilité matière	X			Anti-corruption ; transparence fiscale
Interconnexion des bases de données de toutes les administrations fiscales	X			MRD
Création d'une juridiction spéciale pour la répression des crimes économiques et financiers en lieu et place des pôles		X		Anti-corruption ; MRD
Réorganisation du cadastre minier	X			MRD
Introduction de la transparence dans le processus d'octroi des titres miniers	X			Anti-corruption ; MRD
Audit des baux administratifs	X			Anti-corruption ; MRD
Augmentation du taux de redevance par la révision du décret sur les taxes et redevances minières.	X			MRD
Enquête sur les flux financiers illicites dans le secteur minier	X			Anti-corruption ; MRD
Allègement des conditions d'accès au financement des PME/PMI		X	X	Accès au crédit
Promotion de la préférence nationale dans les marchés publics et le secteur minier	X	X		Développement du secteur privé local
Amélioration du climat des affaires		X	X	Développement du secteur privé

À moyen terme, le taux de pauvreté devrait continuer à baisser à mesure que l'économie se redresse et que le PIB par habitant augmente. Le nombre total de pauvres devrait également diminuer, bien que très lentement en raison de la forte croissance démographique (2,8 % par an). De toutes les sources d'incertitude mentionnées ci-dessus, les pauvres sont les plus vulnérables aux chocs qui affectent le secteur agricole. On estime que les activités agricoles représentent près de 80 % du revenu des ménages ruraux situés dans les 40 % inférieurs de la distribution de la consommation. Une grande partie de ces revenus provient des cultures céréalières pluviales, qui sont vulnérables aux sécheresses, aux inondations et aux criquets. Le nombre élevé de personnes déplacées au Burkina Faso, estimé aujourd'hui à plus de 1,8 million, est une préoccupation croissante.

Une augmentation continue du nombre de personnes déplacées pourrait entraver considérablement les efforts de réduction de la pauvreté. Même si la situation s'améliore et que les PDI peuvent rentrer chez elles, leurs activités agricoles et autres moyens de subsistance auront été gravement perturbés. Le double défi posé au secteur de l'éducation par les problèmes de sécurité et la COVID-19 est peut-être la plus grande préoccupation pour la réduction de la pauvreté à long terme. Les écoles ont dû fermer en raison des problèmes de sécurité, en particulier dans le nord du pays, et 10 % des ménages déclarent ne pas être en mesure de renvoyer leurs enfants à l'école après la fermeture des écoles liée à la COVID-19, les taux étant plus élevés dans les zones rurales (13 %) et parmi les ménages de personnes déplacées (32 %). Cela signifie que les enfants issus des zones rurales pauvres et des personnes déplacées risquent d'être nettement moins scolarisés et d'avoir des revenus plus faibles que si leur parcours scolaire n'avait pas été interrompu.

Impact de l'inflation sur la pauvreté

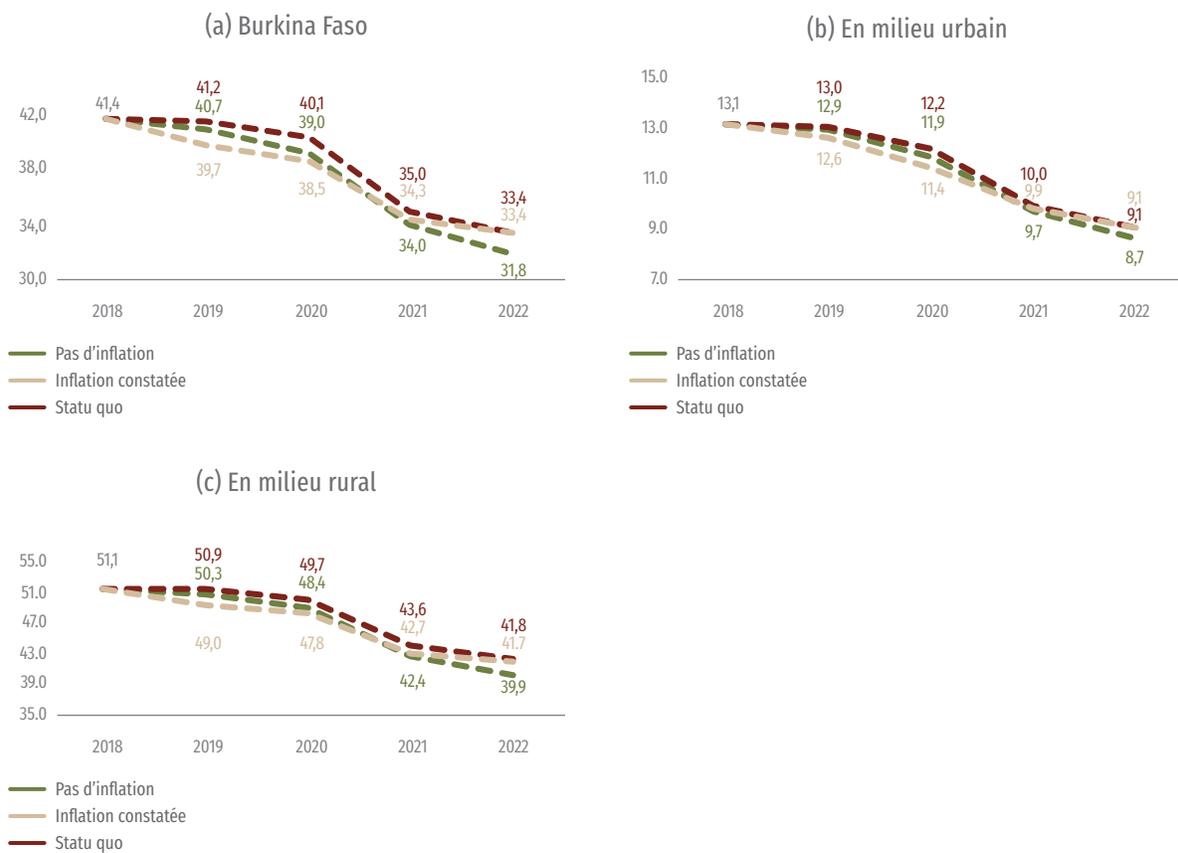
Les perspectives de réduction de la pauvreté seront entravées par une inflation plus élevée en 2022. L'évolution des cours internationaux des matières premières affecte le Burkina Faso et sa population. Le pays est assez autosuffisant en céréales, qui ne représentent que 3 % des importations (principalement du riz). Si les prix ont tendance à être relativement stables dans le pays, l'inflation des prix alimentaires a augmenté récemment, atteignant 14,7 % en décembre 2021, principalement sous l'effet d'augmentations d'environ 40 % des prix du sorgho et du millet produits localement. Ces deux céréales représentent plus d'un quart de la consommation du quintile le plus pauvre des ménages. L'indice des prix à la consommation devrait augmenter de 5 % en 2022.

Une analyse de simulation est utilisée pour évaluer l'impact de l'inflation sur la pauvreté par tête. En utilisant une estimation du système de demande pour tenir compte des réponses comportementales des ménages à un changement donné des prix alimentaires, trois scénarios différents ont été simulés pour évaluer l'impact de l'inflation sur la pauvreté au Burkina Faso (Graphique 14). Dans le premier scénario (pas d'inflation), les ménages subissent les mêmes prix qu'en 2018 pendant les 4 prochaines années (2019, 2020, 2021 et 2022). Dans le deuxième scénario (statu quo), l'inflation en 2019-2022 est considérée comme la même qu'en 2018. Dans le troisième scénario (inflation constatée), on suppose que les ménages ont été confrontés au niveau d'inflation qui a été réalisé au cours de chaque année plus la projection en 2022. Pour chacun de ces scénarios, on suppose en outre que le revenu des ménages augmente au même rythme que le taux de croissance du PIB nominal par habitant. Étant donné que les données sur la pauvreté datent de 2018, la ligne de base de la simulation est de 2018.⁶

⁶ Voir l'annexe 2 pour les détails méthodologiques de l'analyse.

L'inflation a un impact négatif sur les conditions de vie des ménages, en particulier celles des ménages les plus pauvres et les plus vulnérables. En 2022, l'écart entre le taux de pauvreté national estimé (33,4 %) pour le scénario d'inflation réalisée est supérieur de 1,5 point de pourcentage à ce que serait le taux de pauvreté (31,8 %) si les prix étaient restés les mêmes qu'en 2018. Cependant, le taux de pauvreté national pour le scénario d'inflation réalisée et le scénario de maintien du statu quo sont probablement les mêmes en 2022. En effet, si les ménages ont subi de fortes augmentations des prix, ils ont bénéficié de la croissance économique, ce qui leur a permis de compenser une partie de leur perte de pouvoir d'achat due à l'inflation. L'effet de l'inflation sur la pauvreté semble avoir été plus faible dans les zones urbaines que dans les zones rurales.

Graphique 14 Impact de l'inflation sur les taux de pauvreté



Source : Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données de l'EHCVM 2018/19 et de l'indice des prix à la consommation.

Note : Dans le premier scénario (pas d'inflation), on suppose que les ménages sont confrontés aux mêmes niveaux de prix que 2018 (année de l'enquête) au cours des quatre prochaines années (2019, 2020, 2021 et 2022). Dans le deuxième scénario (statu quo), on considère que l'inflation en 2019, 2020, 2021 et 2022 est la même que celle de 2018. Dans le troisième scénario (inflation constatée), les ménages sont confrontés au niveau d'inflation qui a été réalisé au cours de chaque année, plus la projection en 2022. Pour chacun de ces scénarios, on suppose en outre que le revenu des ménages augmente au rythme de la croissance du PIB nominal par habitant, en utilisant un facteur de transmission de 0,87. os, it is further assumed that households' income increases with the rate of nominal GDP per capita growth, using a 0.87 pass-through factor.

Encadré 6 Révisions des indicateurs macro-budgétaires clés des perspectives macro-pauvreté de la Banque mondiale

Entre octobre 2021 et avril 2022, les estimations de la croissance du PIB réel ont été légèrement révisées à la hausse pour 2021 (+0,3 point de pourcentage) et à la baisse pour 2022 (-0,8 point de pourcentage). Les estimations de l'inflation ont augmenté pour 2021 et 2022 (+0,4 et +2 points de pourcentage, respectivement). Le solde budgétaire pour 2021 est resté inchangé par rapport aux estimations précédentes mais a été révisé à la baisse pour 2022 (-1,8 point de pourcentage), tandis que le solde du compte courant a été révisé à la baisse pour les deux années (-0,5 et -0,7 point de pourcentage).

La révision à la hausse de la croissance du PIB en 2021 a été en grande partie provoquée par une année exceptionnelle de forts investissements privés, après un ralentissement de la croissance un an plus tôt. La révision à la baisse des estimations pour 2022 a été principalement influencée par la perturbation de la production à la suite du coup d'État du 24 janvier. Les prix à la consommation ont continué d'augmenter tout au long du quatrième trimestre 2021 - en particulier sur les aliments de base, tels que le sorgho et le mil - ce qui a conduit à la légère révision à la hausse pour l'année. La guerre entre la Russie et l'Ukraine est susceptible d'entraîner de nouvelles augmentations des prix des denrées alimentaires, ce qui conduit à la révision significative (+2 points de pourcentage) de la prévision d'inflation pour 2022. Avec la baisse des subventions due au changement de régime anticonstitutionnel, la balance fiscale et la balance courante pour 2022 ont été revues à la baisse. Les révisions du compte courant sont également impactées par la forte hausse des prix internationaux du pétrole dans le sillage de la guerre en Europe.

Tableau 4 Principales révisions des données depuis les Perspectives macro-pauvreté d'octobre 2021 de la Banque mondiale

Indicateur macro-budgétaire clé	(a) Perspectives macro-pauvreté octobre 2021		(b) Perspectives macro-pauvreté avril 2022		(c) Différence (b) - (a)	
	2021f	2022f	2021e	2022f	2021	2022
Croissance annuelle du PIB réel (%)	6,7	5,6	7,0	4,8	0,3	-0,8
Inflation annuelle (IPC) (%)	3,5	3,0	3,9	5,0	0,4	2,0
Solde budgétaire (% du PIB)	-5,5	-4,8	-5,5	-6,6	0,0	-1,8
Balance des comptes courants (% du PIB)	-2,5	-4,1	-3,0	-4,8	-0,5	-0,7

Source: https://www.worldbank.org/en/publication/macro-poverty-outlook/mpo_ssa

1.3 Pistes pour la création d'un espace budgétaire⁷

Dans un contexte de baisse de l'aide publique au développement (APD) et d'augmentation de la dette, le renforcement de la mobilisation des recettes intérieures est devenu vital pour préserver la viabilité budgétaire du pays. Malgré les nombreuses réformes mises en œuvre au cours de la dernière décennie, la performance des recettes fiscales stagne autour de 15 % du PIB. Bien que meilleure que celle de certains pays de la zone UEMOA, cette performance reste loin de l'objectif de 21 % du PIB fixé par les autorités en 2017 et récemment réitéré dans le plan de développement du gouvernement, le PNDES II. Confronté à des défis multiformes (sécuritaires, humanitaires, sociaux, climatiques, COVID-19, et inflation) qui appellent des interventions décisives, la viabilité budgétaire du pays pourrait être menacée si les faiblesses dans la mobilisation des recettes fiscales, tant sur le plan de la politique fiscale que de l'administration fiscale, ne sont pas corrigées.

Les réformes de la politique fiscale pourraient se concentrer sur l'élargissement de l'assiette fiscale, la suppression des exonérations injustifiées (à court terme) et l'amélioration de la progressivité de l'IRPP et de la TVA (à moyen terme). Tout d'abord, le gouvernement pourrait éviter d'appliquer trop de taux d'impôt sur les sociétés (IS) et de taxe sur la valeur ajoutée (TVA), qui faussent les incitations économiques et encouragent l'évasion fiscale. Idéalement, toutes les entreprises devraient être traitées de la même manière sur le plan fiscal, quel que soit le secteur dans lequel elles opèrent. Deuxièmement, les incitations/dépenses fiscales pourraient être soumises à une analyse coûts-avantages, et les mesures les moins efficaces pourraient être supprimées progressivement avec un impact positif sur l'assiette fiscale. Cela pourrait permettre d'abaisser certains taux d'imposition, en particulier pour les pauvres et les plus vulnérables. Troisièmement, le système de remboursement de la TVA doit être rendu plus efficace. Quatrièmement, le gouvernement pourrait renforcer la progressivité de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) par deux moyens : (a) une augmentation du seuil d'exonération, et (b) une augmentation au moins fiscalement neutre des taux applicables aux tranches supérieures. Enfin, les autorités pourraient ajouter une taxe unitaire au système actuel de droits d'accise afin d'augmenter les recettes fiscales tout en contribuant à des effets positifs sur la santé et l'environnement.

Outre la réforme de la politique fiscale, des mesures visant à améliorer l'administration fiscale pourraient accroître les recettes tout en réduisant les coûts de mise en conformité. Les autorités pourraient améliorer la conformité fiscale en sensibilisant les contribuables à la législation fiscale, en construisant davantage de centres fiscaux, en aidant les contribuables à mettre en place des procédures de déclaration et de facturation électroniques (y compris pour la TVA), en améliorant le contenu et la fonctionnalité des sites web de la Direction générale des impôts (DGI) et de la Direction générale des douanes (DGD), et en renforçant la communication avec les contribuables par le biais de courriels, de messages textuels, d'un guichet unique et d'autres plateformes en ligne. Parallèlement, le gouvernement pourrait renforcer l'application de la loi en créant une unité spécialisée dans le contrôle des prix de transfert et en mettant en œuvre un programme de gestion des risques de conformité qui réduise le nombre d'inspections et concentre les audits sur les contribuables et les secteurs

⁷ Cette section s'appuie sur la prochaine Revue des dépenses et recettes publiques de la Banque mondiale pour le Burkina Faso.

économiques clés. En outre, les autorités pourraient également mettre en place une analyse systématique du manque à gagner fiscal afin d'estimer l'ampleur des recettes perdues en raison de la mauvaise conformité et de la faiblesse de l'administration fiscale. La simplification des règles et procédures fiscales, la limitation du pouvoir discrétionnaire des fonctionnaires et la mise en œuvre cohérente des règles et réglementations fiscales pourraient améliorer la prévisibilité administrative et renforcer le climat des affaires.

Bien que le gouvernement ait progressivement ralenti la croissance de la masse salariale publique, celle-ci reste la principale menace pour la viabilité des dépenses du Burkina Faso. Avec la forte demande des secteurs de l'éducation et de la sécurité, la masse salariale a considérablement augmenté au cours de la dernière décennie, représentant environ 35 % du budget total en 2020. Les dépenses de personnel ont largement dépassé le plafond de 35 % des recettes fiscales imposé par l'UEMOA au cours des cinq dernières années et ont dépassé 65 % des recettes fiscales en 2020. Outre l'augmentation des recrutements, la structure de rémunération se caractérise par des primes et des indemnités importantes et non transparentes. Les réformes structurelles portant sur la masse salariale pourraient s'appuyer sur les évolutions récentes en matière de limitation des recrutements et de rationalisation de la structure de rémunération, notamment en ce qui concerne les allocations. Les autorités pourraient envisager de simplifier le régime de rémunération en dissociant les salaires de base, les primes et les indemnités liées à de nombreuses catégories de la fonction publique, en rationalisant les indemnités et en augmentant la part du salaire de base dans la rémunération totale. Cela pourrait réduire les disparités salariales entre et au sein du secteur public tout en augmentant la compétitivité des salaires de base par rapport au secteur privé.

Dans un contexte évolutif de crises multiformes, la stratégie de réforme de la gestion des finances publiques doit être repensée et recentrée sur les besoins urgents de la population. Dans le domaine des marchés publics, cela nécessite la révision du Code des marchés publics pour l'adapter à la situation de crise, tout en déléguant à la Structure Technique Décentralisée le pouvoir d'acquérir et de recevoir des biens et services. Par ailleurs, le lien entre les stratégies budgétaires et les politiques publiques doit être renforcé en adaptant le contenu des programmes budgétaires et les indicateurs de performance associés aux défis de la fragilité et au cadre de résultats du PNDES II. Enfin, la redevabilité doit être restaurée par le déploiement d'applications budgétaires et comptables aux niveaux central et local, ainsi que par la nomination d'un réseau de comptables au niveau de l'administration des recettes générées et des collectivités locales.

2 PROMOUVOIR LA DIFFUSION DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES ET LES SERVICES FINANCIERS NUMÉRIQUES POUR LES PME

Cette section examine l'adoption des technologies numériques et des services financiers numériques au niveau des entreprises au Burkina Faso. La diffusion des technologies numériques dans le secteur privé - qu'il s'agisse d'entreprises formelles ou informelles - est associée à la croissance de la productivité et à la modernisation de l'économie. L'adoption de technologies numériques a été, à l'échelle mondiale, le mécanisme d'adaptation le plus courant pour les entreprises pendant la pandémie de COVID-19 et celles qui ont ouvert la voie ont en moyenne obtenu de bien meilleurs résultats que les entreprises qui ont tardé à s'adapter. En 2021, la Banque mondiale a enquêté auprès de 600 entreprises pour étudier l'adoption des technologies au Burkina Faso et la section 2.1 présente certaines des conclusions de cette enquête.

Le développement des services financiers numériques est bénéfique non seulement pour les entreprises en termes de facilité de paiement mais aussi pour le gouvernement et la population. En effet, la digitalisation des flux de paiements gouvernementaux apporte plus de transparence dans les transactions et permet d'atteindre les ménages et les entreprises en temps voulu. Ceci est essentiel notamment en période de crise, car la rapidité de l'acheminement des secours contribue à préserver les acquis du développement et à rebondir plus rapidement. Le développement des services financiers numériques offre une opportunité d'augmenter la collecte des revenus et d'atteindre les objectifs d'inclusion financière. La section 2.2 présente l'expérience nationale à ce jour.

2.1 Promesses et obstacles de l'adoption des technologies et des services financiers numériques

Les technologies numériques peuvent stimuler la croissance, élargir les possibilités et améliorer la prestation de services.⁸ Les technologies numériques peuvent favoriser l'inclusion par une meilleure recherche et information, l'efficacité par l'automatisation et la coordination, et l'innovation par les économies d'échelle et les plateformes. L'adoption des technologies numériques transforme de plus en plus les fonctions et les modèles commerciaux dans le secteur privé, y compris dans la plupart des pays à faible revenu. Ce processus de "digitalisation" agit comme un catalyseur lorsqu'il permet aux entrepreneurs de saisir de nouvelles opportunités commerciales dans leur pays et à l'étranger. Les entrepreneurs disposant des compétences nécessaires peuvent accéder aux informations et aux marchés plus rapidement et souvent à un coût nettement inférieur. Mais ce processus peut aussi perturber s'il transforme les marchés et pousse les opérateurs historiques à la faillite. Les plus grands bénéficiaires sont les consommateurs qui peuvent bénéficier de produits et de services améliorés à un prix inférieur.

⁸ Cette section s'appuie sur : Groupe de la Banque mondiale. Rapport sur le développement dans le monde 2016 : Les dividendes numériques. Publications de la Banque mondiale, 2016. Kergroach, Sandrine, et Marco Bianchini. La transformation numérique des PME. Éditions de l'OCDE, 2021.

Les entreprises de toutes tailles et de tous secteurs adoptent de plus en plus les technologies numériques. La littérature fait ressortir plusieurs faits stylisés. Premièrement, toutes les petites et moyennes entreprises (PME) n'ont pas la capacité de prendre part à la transformation numérique. Plus l'entreprise est petite, moins elle est susceptible d'adopter de nouvelles pratiques numériques. Deuxièmement, les PME ont tendance à commencer par numériser les fonctions d'administration générale et de marketing. Ce constat est bien valable pour les PME des pays à faible revenu que pour celles des pays à revenu élevé. Troisièmement, le fossé numérique est moins important entre les PME et les grandes entreprises en ce qui concerne les interactions en ligne avec les organismes publics, la facturation électronique, l'utilisation des médias sociaux pour communiquer avec les clients et la vente en ligne. Quatrièmement, l'écart entre les PME et les grandes entreprises dans l'adoption de pratiques numériques augmente en fonction du niveau de sophistication de ces pratiques et de l'intensité de leur mise en œuvre. Par exemple, les PME sont généralement en retard en matière d'analyse des données et d'utilisation des logiciels de gestion intégrés pour l'intégration des processus. L'informatique en nuage (cloud computing) peut jouer un rôle de facilitateur, mais elle tend à nécessiter une infrastructure TIC décente et une expertise technique, qui font défaut dans de nombreux pays à faible revenu.

Les entreprises des secteurs à forte intensité de connaissances font un usage plus intensif de tous les types de technologies, mais les taux de diffusion dans de nombreux autres secteurs restent modestes. La pandémie de COVID-19 a réduit cet écart. Les PME qui numérisent leurs fonctions commerciales ont tendance à externaliser les solutions, en partie pour compenser la faiblesse de leurs capacités internes. Par exemple, les plateformes numériques telles que les réseaux sociaux et les places de marché du commerce électronique servent à optimiser certaines fonctions à moindre coût. Mais les formes plus sophistiquées d'externalisation tendent à exiger une prévisibilité contractuelle et des services de résolution des litiges. De nombreuses PME peinent à gérer les risques liés à la sécurité numérique et s'en remettent à une aide extérieure ou aux caractéristiques de sécurité par conception des produits et services qu'elles utilisent. La pandémie COVID-19 a démontré que les entreprises qui ont adopté des technologies numériques en réponse à la crise ont généralement mieux réussi que celles qui ne l'ont pas fait. Les premiers résultats des enquêtes auprès des entreprises indiquent que jusqu'à 70 % des PME ont intensifié leur utilisation des technologies numériques en raison de la pandémie COVID-19.

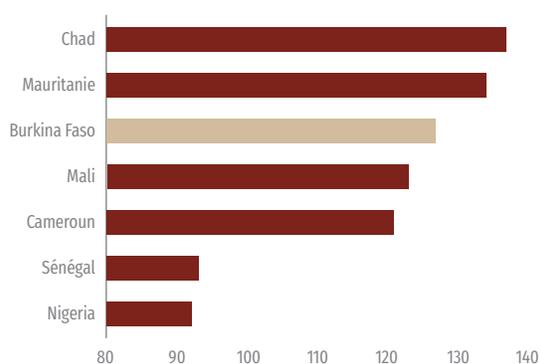
L'adoption de technologies de paiement numérique contribue particulièrement à renforcer la résilience et les résultats des entreprises. Les paiements numériques font partie de la gamme de services financiers qui reposent sur des données numériques et qui peuvent être accessibles et fournis par des canaux en ligne. Les paiements numériques rendent les flux financiers entre une entreprise et ses clients, ses fournisseurs, ses employés et le gouvernement plus faciles, plus sûrs et plus efficaces. L'utilisation de paiements mobiles peut contribuer à résoudre les problèmes de sécurité liés au déplacement physique d'espèces. La commodité, la sécurité et la confidentialité des paiements numériques peuvent également aider les entreprises à fidéliser leurs employés et fournisseurs. En outre, les paiements numériques permettent de constituer des dossiers financiers et, par extension, ouvrent la voie à un accès plus facile à d'autres produits financiers tels que le crédit. Enfin, les services financiers numériques permettent aux gouvernements d'améliorer la collecte et le versement rapide et efficace des fonds aux particuliers et aux entreprises, ce qui renforce leur résilience aux chocs exogènes.

Les solutions technologiques numériques peuvent également contribuer à améliorer l'accès au crédit, notamment pour les petites entreprises disposant de peu de garanties. L'utilisation du téléphone mobile et les transactions d'argent mobile peuvent aider les institutions financières à évaluer la solvabilité des clients, notamment ceux qui ne disposent pas de garanties ou de données traditionnelles telles que des états financiers. Par exemple, au Kenya, un partenariat entre Safaricom et Commercial Bank of Africa a permis de développer des produits de crédit numériques appelés "Mshwari". "En Éthiopie, un projet soutenu par la Banque mondiale a aidé des femmes entrepreneurs disposant de peu de garanties à accéder à des prêts en utilisant des données psychométriques. Une courte évaluation interactive sur une tablette informatique a permis de prédire la probabilité que l'emprunteur rembourse un prêt en s'appuyant sur les dernières avancées en matière de big data et d'apprentissage automatique.⁹

2.2 Adoption des technologies numériques au Burkina Faso

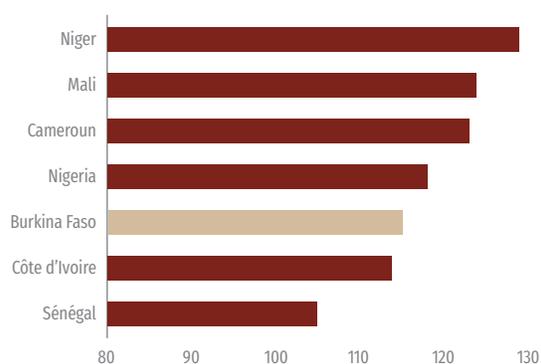
Le Burkina Faso se trouve à un stade précoce de la révolution numérique et présente un bilan mitigé en termes d'entrepreneuriat, d'innovation et d'adoption de technologies, par rapport à d'autres pays d'Afrique occidentale et centrale. L'économie n'a ni récolté tous les bénéfices ni absorbé les coûts d'ajustement de la transformation numérique. Les indices de référence standard en disent long. En 2019, le pays se classait au 127^{ème} rang sur 137 pays dans l'indice mondial de l'entrepreneuriat (Graphique 15). En 2021, il se classera 115^{ème} sur 132 pays dans l'indice mondial de l'innovation (Graphique 16).¹⁰ Le Burkina Faso est classé 162^{ème} sur 176 pays dans l'indice de développement des TIC de l'Union internationale des télécommunications.¹¹ Parmi ses sous-indices, le pays fait relativement mieux en termes de "accès" (151) et de "utilisation" (155) qu'en termes de "compétences" (175), où il ne fait mieux que le Tchad. La diffusion croissante des technologies mobiles et de l'internet pourrait avoir un effet profond sur l'adoption des technologies dans les années à venir. Toutefois, le manque de compétences pertinentes pourrait freiner l'économie.

Graphique 15 Indice de l'entrepreneuriat mondial 2019



Source : L'Institut mondial de l'entrepreneuriat et du développement.

Graphique 16 Indice mondial de l'innovation 2021



Source : L'Institut mondial de l'entrepreneuriat et du développement.

9 Alibhai, Salman, Niklas Buehren, Rachel Coleman, Markus Goldstein et Francesco Strobbe. "Disruptive Finance". (2018).

10 Institut mondial de l'entrepreneuriat et du développement (2019), *Global Entrepreneurship Index*, https://thegei.org/wp-content/uploads/2021/02/2019_GEI-2019_final_v2.pdf. Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (2021), *Global Innovation Index 2021 : Tracking Innovation through the COVID-19 Crisis*, www.globalinnovationindex.org/gii-2021-report#.

11 https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/publications/misr2017/MISR2017_Volume1.pdf

L'adoption des technologies numériques est motivée par l'expansion des infrastructures de télécommunications mobiles plutôt que fixes. Les services haut débit sont tarifés pour servir un petit marché de niche composé du gouvernement, des grandes entreprises et des institutions étrangères. Il y avait aussi peu d'abonnements au haut débit fixe en 2020 que dix ans auparavant (environ 14 000 sur une population de 21 millions d'habitants). En 2021, le Burkina Faso se classait au 160^{ème} rang sur 210 pays et territoires en termes de coût de l'Internet haut débit fixe (un classement inférieur indiquant un coût plus élevé).¹² Le prix d'une connexion haut débit professionnelle avec une vitesse de téléchargement d'au moins 10 Mbps et une utilisation illimitée des données est d'environ 2 500 USD par mois.¹³ C'est pourquoi de nombreuses micro, petites et moyennes entreprises ont jusqu'à présent négligé les services à large bande. En revanche, l'adoption des télécommunications mobiles a explosé au cours des deux dernières décennies. En 2000, on estimait à 0,2 % la part de la population disposant d'un abonnement au cellulaire mobile ; en 2010, les abonnements mobiles avaient bondi pour dépasser un tiers de la population, et on comptait un peu plus d'un abonnement par personne en 2020. Les abonnements aux services mobiles ont augmenté grâce à leur prix relativement abordable et à la concurrence entre les trois opérateurs de réseaux mobiles.

Le Burkina Faso a tardé dans l'adoption d'internet, mais il commence à rattraper son retard. En 2019, 18 % de la population utilisait internet, contre seulement 1 % dix ans plus tôt. Ce chiffre était encore inférieur à la moitié de la population en Côte d'Ivoire et au Sénégal, et à un tiers du taux d'utilisation au Ghana. Compte tenu de la tendance récente, on estime qu'environ 30 % de la population burkinabè utilisera l'internet en 2022. Cette progression a été favorisée par le déploiement des réseaux mobiles 3G et 4G dans les principales villes. En 2019, 48 % de la population était couverte par la 3G et 27 % par la 4G.¹⁴ Il existe donc une grande marge de manœuvre pour la croissance future. Mais la connectivité internet est inégale dans l'espace et l'adoption des services 3G et 4G reste limitée aux zones urbaines en raison de la capillarité restreinte de la fibre, des plateformes de partage d'infrastructures limitées et du faible pouvoir d'achat. La connexion au réseau est coûteuse, et la qualité est faible. En 2021, une enquête a révélé que le coût de l'internet mobile s'élevait en moyenne à 4,5 USD/Gb ; le Burkina Faso se trouvait ainsi au 177^{ème} rang sur une liste de 230 pays et territoires (un rang inférieur indiquant un coût plus élevé).¹⁵ Le coût prohibitif des services numériques exclut de nombreux citoyens et petites entreprises burkinabés de l'économie numérique. Ceux qui y participent ne peuvent souvent se permettre qu'une utilisation légère des services internet proposés.

En tant qu'intrant indispensable pour alimenter les technologies numériques, l'électricité est un premier indicateur approximatif de l'adoption des technologies. Au Burkina Faso, l'approvisionnement en électricité est coûteux et instable, et constitue une contrainte contraignante pour l'investissement privé et la croissance. Il y a peu de sources de données au niveau des entreprises disponibles pour analyser l'état actuel de l'adoption des technologies dans le pays. Cependant, une récente enquête de la Banque mondiale auprès de 600 entreprises

12 www.atlasandboots.com/remote-work/countries-with-the-cheapest-internet-world/

13 www.worldbank.org/en/research/brief/digital-business-indicators-Burkina-Faso#1

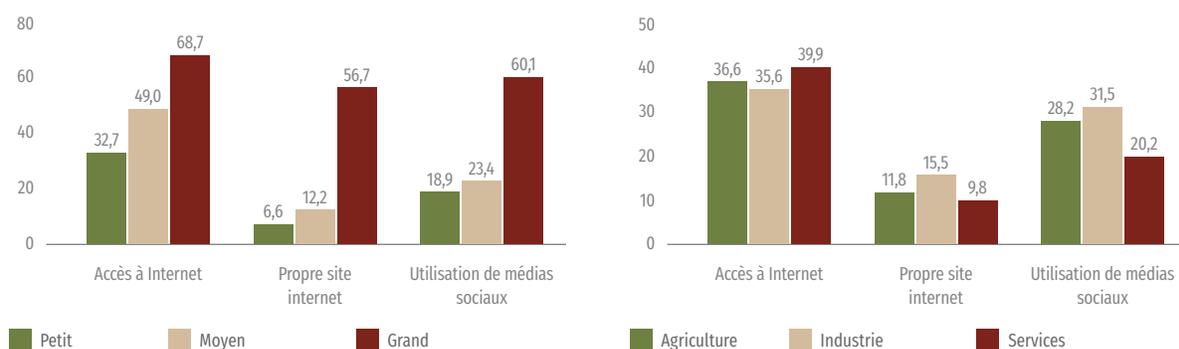
14 <https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Dashboards/Pages/Digital-Development.aspx>

15 www.statista.com/statistics/1272956/price-for-mobile-data-in-burkina-faso/

a cherché à combler cette lacune en couvrant un échantillon représentatif d'entreprises des secteurs de l'agriculture, de la fabrication et des services.¹⁶ L'enquête a révélé que 86 % des entreprises étaient connectées au réseau électrique national et que 85 % d'entre elles subissaient des coupures de courant malgré le coût élevé de l'électricité. Face à une alimentation électrique peu fiable, 22 % des entreprises ont utilisé leur propre générateur alimenté par du carburant (59 %) ou par l'énergie solaire (34 %). Les petites entreprises étaient plus enclines à utiliser l'énergie solaire que les grandes entreprises.

La plupart des entreprises burkinabè utilisent les télécommunications mobiles (83 %), mais les ordinateurs (52 %), l'internet (39 %) et les smartphones (30 %) sont moins utilisés à des fins professionnelles. L'utilisation de ces technologies augmente rapidement avec la taille de l'entreprise (Graphique 17). Les données suggèrent que la création de sites web et l'utilisation de réseaux de médias sociaux à des fins commerciales étaient faibles au Burkina Faso. Mais il était tout de même un peu en avance sur le Sénégal sur la base des données recueillies en 2020.¹⁷ L'utilisation des médias sociaux était de 19 % dans les petites entreprises et de 60 % dans les grandes entreprises, contre 15 et 41 %, respectivement, au Sénégal. La réglementation de l'internet est inégale. Il faut 30 jours pour obtenir un nom de domaine au Burkina Faso et il n'existe aucune loi ou réglementation pour contrôler le phishing, le spam, la distribution de logiciels malveillants, le cybersquattage et la mauvaise foi dans l'enregistrement des utilisateurs.

Graphique 17 Part des entreprises disposant d'internet, de leur propre site web et de médias sociaux en 2021



Source : Banque mondiale (2021), Enquête FAT au Burkina Faso.

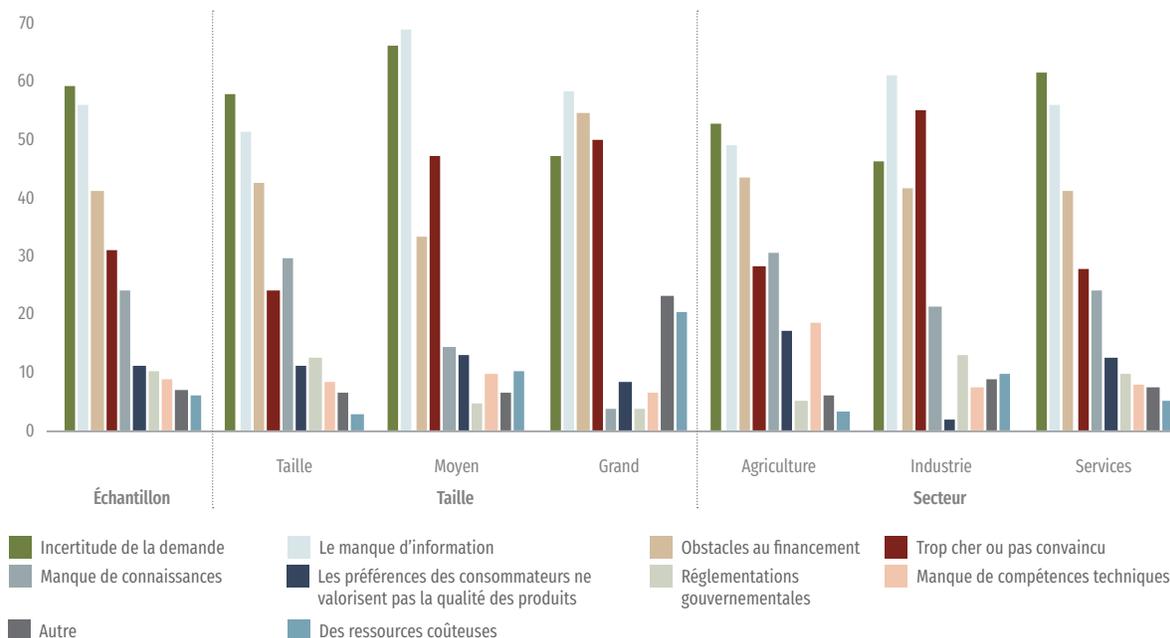
¹⁶ Voir Banque mondiale (2022), Burkina Faso : Soutenir la création d'emplois et le secteur privé pendant la reprise après le COVID-19, à paraître.

¹⁷ <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/35570/Firm-Level-Adoption-of-Technologies-in-Senegal.pdf?sequence=1&isAllowed=y>

La faible densité de l'adoption de la technologie dans la plupart des fonctions commerciales au Burkina Faso indique que le secteur privé a beaucoup de travail à faire pour rattraper ses concurrents dans les marchés émergents plus établis. L'enquête a révélé que l'adoption de la technologie au niveau des entreprises est faible pour la plupart des fonctions commerciales générales qui s'appliquent à toutes les entreprises, telles que les ventes, les paiements, l'administration commerciale et le contrôle de la qualité. L'exception était les méthodes de paiement, qui étaient en moyenne plus avancées que les autres fonctions. Ces résultats sont similaires à ceux obtenus au Sénégal. L'informatique en nuage peut jouer un rôle de facilitateur, mais elle tend à nécessiter une infrastructure TIC décente et une expertise technique, ce dont le pays manque. Le Burkina Faso a également un avantage comparatif révélé dans certains sous-secteurs de l'exploitation minière et de l'agriculture qui doivent encore être transformés par les technologies numériques.¹⁸ Un résumé des résultats présentés ci-dessous montre qu'il existe une marge importante de rattrapage technique :

- **Les méthodes de vente** sont dominées par les activités au niveau des établissements, avec quelques ventes supplémentaires réalisées par téléphone/courriel/agents et une certaine utilisation des médias sociaux.
- **Les méthodes de paiement** reposent sur l'argent liquide, les chèques, les virements et les plateformes électroniques telles que Orange Money ou Tigo. Les cartes de crédit et les services bancaires en ligne sont rarement utilisés.
- **Le marketing et le développement de produits** reposent principalement sur des réunions en face à face et une certaine utilisation des chats en ligne et des enquêtes structurées. Les méthodes plus avancées, telles que les logiciels de gestion de la relation client (GRC) ou le big data, ne sont guère utilisées.
- **Les processus administratifs et la planification de la production** reposent principalement sur des documents manuscrits ainsi que sur l'utilisation de logiciels standard comme MS Office, tandis que l'utilisation de méthodes plus avancées basées sur des applications mobiles, des logiciels spécialisés ou des progiciels de gestion intégrés est anecdotique.
- **Le contrôle de la qualité de la production** est essentiellement visuel, avec une utilisation minimale de méthodes liées aux ordinateurs, au suivi des logiciels et aux systèmes automatisés.

¹⁸ Voir Banque mondiale (2019), Créer des marchés au Burkina Faso : Growing Burkina Faso's Private Sector and Harnessing It to Bolster Economic Resilience, Country Private Sector Diagnostic, juillet 2019.

Graphique 18 Obstacles perçus pour l'adoption de la technologie en 2021

Source : Banque mondiale (2021), Enquête FAT au Burkina Faso.

Les plus grands obstacles à l'adoption de technologies plus avancées sont liés aux asymétries d'information :

(a) l'incertitude quant à la demande pour les biens et services de l'entreprise (59 % des entreprises) ; b) le manque d'information sur les technologies à adopter (56 %) ; et c) le manque de connaissances sur les technologies elles-mêmes (24 %). Ces préoccupations sont plus importantes que celles concernant le coût de l'adoption des technologies (31 %) et le coût du financement de la transition technologique (41 %). Les préoccupations relatives aux réglementations gouvernementales ou à la disponibilité des compétences techniques sont mineures en comparaison, même si ces dernières pourraient augmenter si les entreprises connaissaient le marché des diverses technologies. Le Graphique 18 ci-dessous résume les obstacles courants auxquels les entreprises sont confrontées lors de l'adoption de nouvelles technologies au Burkina Faso. En conclusion, il pourrait y avoir des effets de démonstration significatifs par les premiers arrivants et les programmes pilotes d'adoption de technologies.

Les perceptions des obstacles à l'adoption des technologies sont homogènes dans les entreprises de tailles diverses, bien qu'il y ait quelques différences notables.

Plus l'entreprise est grande, plus elle a tendance à connaître les technologies et plus elle a tendance à être préoccupée par leur coût d'adoption. Les perceptions des obstacles à l'adoption des technologies sont également assez homogènes entre les secteurs. Les entreprises des secteurs de l'agriculture et des services déclarent que l'incertitude de la demande est le principal obstacle à l'adoption de technologies, tandis que les entreprises du secteur manufacturier considèrent le manque d'information comme leur principale contrainte. Les entreprises manufacturières sont préoccupées par le

coût de l'adoption des technologies, ce qui est logique étant donné les investissements en capital qui sont souvent nécessaires dans l'industrie. Mais les obstacles au financement sont considérés comme aussi élevés dans les trois secteurs. Il y a un consensus sur le fait que les consommateurs apprécient la qualité des produits manufacturés. Mais là encore, les plus grandes préoccupations sont de loin liées aux asymétries d'information. On dit parfois que les chefs d'entreprise ne savent pas ce qu'ils ne savent pas. Cette enquête a montré qu'ils comprennent qu'il existe des lacunes importantes en matière d'information et de connaissances.

L'adoption des technologies numériques s'est accélérée au cours des deux dernières années en réponse à la pandémie de COVID-19 qui a entraîné une réduction de la mobilité des personnes et des interruptions de la chaîne d'approvisionnement. En octobre 2020, 37 % des PME ont déclaré qu'elles avaient commencé ou intensifié leur utilisation des plateformes numériques en réponse à la pandémie.¹⁹ Les entreprises de taille moyenne (52 %) étaient deux fois plus susceptibles que les petites entreprises d'avoir réagi de cette manière (27 %). La part des ventes mensuelles réalisées à l'aide de plateformes numériques a augmenté de 7,3 % au cours de la période de 30 jours précédant l'enquête. Grâce à leur plus grande capacité d'adaptation technique, les entreprises de taille moyenne ont réussi à augmenter leurs ventes sur des plateformes numériques de 12 %, contre 5 % pour les petites entreprises. La plupart de ces initiatives visant à adopter des solutions numériques sont appelées à durer, car certains investissements sont irréversibles et les gains d'efficacité ont été démontrés.

2.3 Les services financiers numériques au Burkina Faso

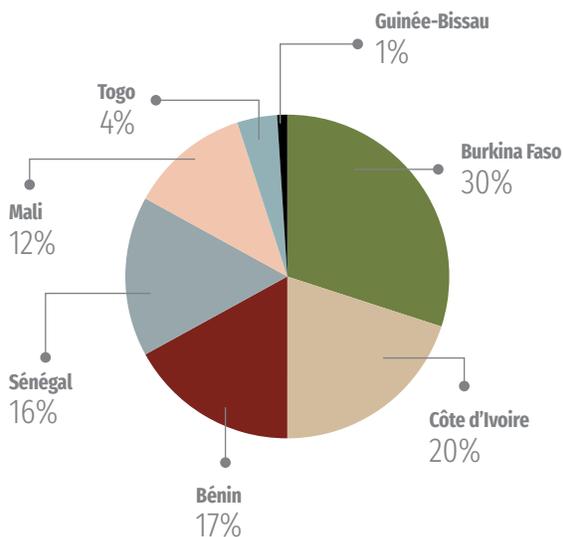
Le Burkina Faso est un leader régional dans l'adoption des services financiers numériques (SFN).²⁰ Le pays se classe premier dans la région de l'UEMOA en ce qui concerne le volume des transactions (Graphique 19), et deuxième après la Côte d'Ivoire en ce qui concerne le nombre d'ouvertures de comptes de monnaie électronique (Graphique 20). Le Burkina Faso est troisième en termes de valeur des transactions dans la zone UEMOA. L'adoption des SFN est tirée par les connexions de téléphonie mobile. Le Burkina Faso enregistre 106 abonnements mobiles pour 100 habitants en 2020. Les téléphones mobiles de base permettent de traiter des transactions financières en utilisant des codes USSD (Unstructured Supplementary Service Data). Selon la BCEAO, le nombre de comptes de mobile money est passé de 800 000 en 2013 à 15,3 millions en 2020, avec un taux d'utilisation active de 59 %. L'argent mobile a joué un rôle clé dans l'accroissement de l'inclusion financière ; comme le montre le dernier rapport Global Findex de la Banque mondiale, le pourcentage d'adultes ayant un compte dans une institution financière, ou auprès d'un fournisseur d'argent mobile, est passé de 14,4 % en 2014 à 43,2 % en 2017. Cette hausse est due à une multiplication par 11 des comptes de mobile money, qui sont passés de 3 à 33 %, sur la même période. Le Burkina Faso est également l'un des dix pays au niveau mondial où la proportion d'adultes possédant un compte mobile money est supérieure à celle des adultes possédant un compte traditionnel auprès d'une institution financière (23 %).

¹⁹ www.worldbank.org/en/data/interactive/2021/01/19/covid-19-business-pulse-survey-dashboard

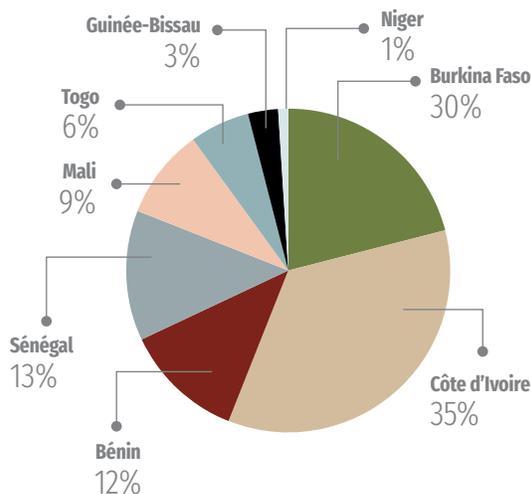
²⁰ Les services financiers numériques (SFN) sont des services financiers (par exemple, paiements, transferts de fonds) accessibles et fournis par des canaux numériques, y compris des appareils mobiles. Il s'agit notamment d'instruments établis (par exemple, débit-crédit) proposés par les banques, de l'argent mobile et de nouvelles solutions construites sur des plateformes numériques.

En 2020, le pays a traité 1,03 milliard de transactions d'argent mobile pour une valeur de 7,4 milliards de francs CFA (13,8 millions de dollars), avec trois modèles économiques qui stimulent l'innovation sur le marché du SFN. Premièrement, un modèle économique non bancaire a été développé par les opérateurs de téléphonie mobile autour du concept de l'argent mobile, avec des solutions comme Orange Money de Orange et Mobicash de Telmob.²¹ Deuxièmement, un modèle de banque mobile a également été développé, dans lequel les banques émettent de la monnaie électronique que les clients peuvent ensuite utiliser pour envoyer et recevoir de l'argent et payer des factures à partir de téléphones mobiles, de tablettes, d'ordinateurs et de guichets automatiques à terminaux tactiles (sans même avoir besoin d'un compte bancaire). Ce modèle est considéré comme une alternative peu coûteuse aux plateformes bancaires traditionnelles, et il est proposé via Coris Money, Danaya Cash et YUP. Enfin, un modèle de logiciel et de plateforme technologique a été développé par des fintechs comme Wave et Wizell pour traiter les transactions financières via les technologies mobiles, indépendamment de tout opérateur mobile. La concurrence croissante dans l'offre de SFN contribue à réduire les coûts de transaction, et le modèle économique non bancaire transforme le marché.

Graphique 19 Volume des transactions électroniques



Graphique 20 Part des comptes de monnaie électronique



Source : BCEAO. Évolution des services financiers numériques dans l'UEMOA année 2020.

²¹ Orange Money a acquis une part de marché de 80 % avec environ neuf millions de porte-monnaie électroniques et 40 000 points d'accès dans le pays. Il propose des paiements aux commerçants, avec 4 000 entreprises permettant aux clients de payer par voie numérique, et des paiements de masse aux employés.

Les produits SFN sont relativement basiques et il est possible de diversifier davantage les services et d'y ajouter de la valeur. La plupart des SFN couvrent actuellement les recharges téléphoniques, les transferts et les paiements. L'offre de produits aux micro, petites et moyennes entreprises est limitée aux paiements numériques tels que les paiements de masse aux employés et les paiements aux commerçants. Globalement, dans l'UEMOA, les paiements numériques (paiements de masse et paiements marchands) connaissent une croissance significative. Cependant, le développement du secteur est freiné par le faible nombre d'entreprises qui acceptent les paiements numériques marchands. Selon les dernières données, 8 687 entreprises traitent un total de 159 milliards de francs CFA (290 millions de dollars) de paiements. Pour les entreprises de taille moyenne, le plafonnement du volume des transactions quotidiennes limite également l'appétit pour les transactions d'argent mobile. A ce jour, le taux d'activité des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) atteint en moyenne 75 % contre 59 % pour les particuliers. Le crédit numérique est presque inexistant bien que certaines institutions financières prévoient de lancer des produits de crédit numérique en 2022. Le projet d'inclusion et de soutien financiers de la Banque mondiale aide les institutions de microfinance à se transformer numériquement en proposant des décaissements de crédit et des remboursements de prêts basés sur la téléphonie mobile.

Les crypto-monnaies tentent de se frayer un chemin au Burkina comme dans d'autres pays. L'expérience dans la zone UEMOA avec l'eCFA du Sénégal - un modèle de monnaie numérique de la Banque centrale - lancé en 2016 et employant des cadres réglementaires et des procédures de connaissances clients (KYC) similaires à ceux des banques existantes et de la réglementation sur la monnaie électronique, a eu un engouement limité. La technologie blockchain et les crypto-monnaies connaissent un fort intérêt, notamment chez les jeunes. Les plateformes de crypto-monnaies offrent plusieurs avantages en contournant les banques traditionnelles et en facilitant le registre décentralisé de toutes les transactions (et la finance décentralisée) à travers un réseau de pair à pair. Cela peut contribuer à élargir les options de financement aux clients mal desservis, à réduire les coûts et à offrir plus de transparence, de sécurité et de traçabilité grâce à une technique de cryptage permettant aux participants de confirmer les transactions sans avoir recours à une autorité centrale de compensation. Pour des pays comme le Burkina Faso, les défis à relever sont les suivants : (a) maîtriser cette technologie complexe (c'est-à-dire développer les capacités) ; (b) augmenter le niveau de dématérialisation et de numérisation du pays, ce qui est essentiel pour le développement des crypto-monnaies ; (c) concilier les crypto-monnaies avec le système monétaire existant, notamment en fournissant un cadre réglementaire favorable (actuellement, dans la zone UEMOA, des crypto-monnaies sont disponibles mais aucun cadre réglementaire n'existe) ; et (d) gérer les risques émergents tels que la cybersécurité.

2.4 Options politiques pour faire progresser l'adoption des technologies numériques et des services financiers

Les sections précédentes ont montré qu'une plus grande adoption des technologies numériques au niveau des entreprises est très prometteuse pour le secteur privé et l'économie, mais l'adoption des technologies numériques ne suffira pas. Pour tirer le meilleur parti de la révolution numérique, le gouvernement doit travailler sur ce que l'on appelle les compléments analogiques, tels que le renforcement des réglementations qui garantissent des marchés compétitifs, et l'ajustement du profil de compétences de la main-d'œuvre pour mieux répondre à la demande d'une nouvelle économie.²² Sans ces compléments, les technologies numériques peuvent transformer les opportunités qu'elles créent en risques. Par exemple, une automatisation accrue qui ne s'accompagne pas d'une amélioration des compétences peut entraîner des inégalités plutôt qu'à l'efficacité. De même, des économies d'échelle sans concurrence peuvent conduire à une concentration du marché plutôt qu'à une innovation accrue. De nombreuses entreprises burkinabè ont récemment entamé leur parcours de numérisation et beaucoup d'autres le feront probablement au cours de la prochaine décennie, à mesure que la connectivité Internet se généralise et que les outils et technologies numériques se diffusent largement.

L'action du gouvernement pour améliorer la réglementation et la promotion des SFN a permis d'augmenter le recouvrement des recettes et de favoriser l'inclusion financière. Les efforts visant à numériser les paiements de particuliers et entreprises aux administrations (P2G et B2G) ont commencé par la perception des impôts et taxes afin d'améliorer les recettes fiscales. En effet, grâce au projet e-syntaxe, le gouvernement a permis la déclaration et le paiement électroniques des impôts pour les moyennes et grandes entreprises (flux B2G). Cela concerne 5 000 contribuables qui contribuent à 90 % des recouvrements fiscaux de la DGI. En 2020, la municipalité de Ouagadougou a introduit le système SYCOTAX pour le recouvrement des impôts et taxes. De telles initiatives favorisent la numérisation au sein des entreprises privées tout en soutenant l'effort d'amélioration du recouvrement des impôts ; elle est également plus rentable et plus sûre (moins de manipulation d'argent liquide). L'expérience internationale montre que l'adoption de moyens de paiement numériques par les pouvoirs publics est essentielle pour la promotion et l'adoption des SFN numériques par les particuliers et les entreprises. Le gouvernement utilise des solutions de paiement numérique pour promouvoir l'inclusion financière par le biais des flux de paiement de gouvernement vers les particuliers (G2P), près de 90 % des paiements G2P étant effectués numériquement, principalement par le biais de transferts. En septembre 2020, le gouvernement a publié un décret obligeant les opérateurs de réseaux mobiles à partager l'accès au canal USSD avec les fournisseurs de " services à valeur ajoutée ", y compris les fournisseurs de SFN. Le gouvernement a adopté des règlements régionaux concernant la signature électronique et les procédures d'accréditation des prestataires de services de certification électronique, ainsi que la promotion de l'inclusion financière et l'utilisation des moyens de paiement électroniques. Cela s'est traduit par l'obligation de numériser les salaires, les allocations et les autres paiements à destination et en provenance du gouvernement, si le montant est supérieur à 100 000 FCFA (181 USD). Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour numériser d'autres flux et

²² Groupe de la Banque mondiale. Rapport sur le développement dans le monde 2016 : Les dividendes numériques. Publications de la Banque mondiale, 2016.

pour promouvoir les paiements de particulier vers le gouvernement (P2G) et d'entreprise vers le gouvernement (B2G). L'administration publique, l'agriculture, l'éducation, la fiscalité, les douanes, les retraites et la protection sociale sont des secteurs de l'économie à fort potentiel pour les paiements numériques. En effet, près de 84 % de l'ensemble des paiements sont effectués en espèces pour les flux de paiement P2G. La numérisation des chaînes de valeur agricoles, y compris des paiements, pourrait non seulement faciliter les échanges entre particuliers, mais aussi entre entreprises et particuliers, compte tenu du poids du secteur dans l'économie, tandis que la numérisation des paiements du filet de sécurité sociale accroît la capacité du gouvernement à atteindre rapidement les personnes touchées par des chocs.

Encadré 7 Promouvoir l'adoption des SFN grâce au projet de soutien à l'inclusion financière

Le Projet d'appui à l'inclusion financière (PAIF) du Burkina Faso est entré en vigueur en septembre 2019 et s'étend sur une période de six ans. Son objectif est d'accroître l'accès aux services financiers numériques et de faciliter l'accès au crédit pour les PME, les agriculteurs et les femmes entrepreneurs. Le projet contribue à soutenir le développement des services financiers numériques pour les MPME par le biais d'interventions axées sur les paiements gouvernementaux, le côté de la demande (MPME et particuliers) et le côté de l'offre (institutions financières).

Paiements gouvernementaux : L'expérience internationale démontre que l'adoption de moyens de paiement numériques par les gouvernements est essentielle pour la promotion et l'adoption de SFN numériques par les particuliers et les entreprises. À ce titre, l'opération soutient le Trésor public, les douanes et les régimes de retraite pour moderniser et numériser leurs paiements. Grâce au projet, le Trésor public est désormais entièrement connecté à deux des trois plateformes de paiement régionales : le système de compensation automatisé interbancaire (SICA) et le système de transfert et de règlement automatisé (STAR). Cela a facilité la numérisation des paiements gouvernementaux (réduisant le temps de paiement du gouvernement aux bénéficiaires de 72 heures à 24 heures) et ouvre la voie à une numérisation massive des paiements gouvernementaux. La connexion au Groupement interbancaire monétaire de l'UEMOA (GIM-UEMOA) est en cours. Le projet appuiera la mise en place d'une plateforme nationale hébergée au Trésor Public qui pourrait disposer d'un module de connexion aux autres plateformes de paiement nationales pour plus d'interopérabilité. En outre, le projet appuie la mise à niveau de l'infrastructure et des plateformes de paiement pour numériser tous les droits de douane (plateforme de paiement e-douane) ainsi que les paiements de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et de la Caisse autonome de retraite des fonctionnaires (CARFO).

Du côté de la demande (MPME et particuliers) : La sensibilisation aux services financiers numériques est essentielle à l'adoption responsable de ces derniers. Le PAIF soutient des campagnes d'éducation financière visant à accroître la compréhension, la confiance et l'utilisation adéquate de la finance numérique par les clients, en s'appuyant sur la technologie mobile pour assurer une large diffusion auprès des particuliers et des entreprises.

Du côté de l'offre (institutions financières) : Le PAIF soutient également la transformation numérique des institutions de microfinance (IMF) en établissant un système d'information et de gestion partagé et une plateforme de paiement pour renforcer la capacité de financement numérique des IMF. Cette infrastructure technologique permettra aux IMF de s'associer à différentes parties prenantes (y compris les opérateurs de réseaux mobiles, les entreprises fintech), de fournir de nouveaux produits et services, tels que la banque mobile et sans agence, et de fournir un accès unique sécurisé à chaque institution participante.

Le gouvernement pourrait envisager les initiatives et réformes suivantes pour promouvoir l'adoption des technologies numériques :

1. Concevoir un système de licences et d'enchères pour accroître la concurrence dans les services Internet mobiles.
2. Accélérer l'utilisation du Fonds d'accès universel pour accroître l'accès rural et la couverture mobile à large bande, 70 % de la population n'étant toujours pas couverte par la fibre optique.
3. Autoriser les transferts d'infrastructures passives telles que les pylônes et les fibres optiques en fonction du marché afin de promouvoir les synergies et les gains d'efficacité du secteur. Par exemple, seuls 700 des 2 380 sites de tours sont actuellement partagés par les opérateurs et 70 % de ces sites fonctionnent hors réseau.
4. Moderniser le système scolaire pour développer des compétences plus pertinentes en matière de TIC, notamment aux niveaux primaire, secondaire et tertiaire, ainsi que dans l'enseignement et la formation techniques et professionnels. L'UIT classe le Burkina Faso à l'avant-dernier rang en termes de compétences en TIC et c'est un avertissement sérieux que le Burkina Faso pourrait prendre encore plus de retard s'il ne prend pas des mesures drastiques pour remédier au manque de compétences en TIC.
 - a) Créer des laboratoires informatiques et technologiques dans les universités afin de renforcer la capacité des étudiants à simuler, à expérimenter et à établir des liens pratiques avec des chercheurs nationaux et étrangers.
 - b) Établir quelques centres technologiques à Ouagadougou et à Bobo Dioulasso pour présenter la technologie et permettre la création de prototype et les essais.
 - c) Élaborer des programmes de formation avec le milieu universitaire et le secteur privé afin de promouvoir l'adoption de technologies plus avancées dans le domaine de la fabrication et de l'administration des affaires.
5. Fournir des instruments de financement spécifiques tels que des garanties de crédit partielles de portefeuille, des lignes de crédit et des subventions de contrepartie pour promouvoir l'investissement privé dans l'adoption et la mise à niveau des technologies.

En outre, le gouvernement pourrait promouvoir davantage la diffusion des SFN s'il accordait la priorité aux initiatives suivantes :²³

6. Améliorer le cadre juridique et réglementaire national par les mesures suivantes afin d'étendre la portée des services financiers numériques, d'améliorer l'expérience des utilisateurs et de protéger les consommateurs de services financiers numériques :
 - a) Adopter des règlements pour une norme nationale d'interopérabilité (technique, sémantique, juridique, processus) permettant aux fournisseurs individuels de connecter leurs plateformes pour une meilleure expérience utilisateur, en l'absence d'un schéma régional d'interopérabilité.
 - b) Établir un cadre national pour la signature numérique et la certification électronique et renforcer les capacités du régulateur des télécommunications, l'ARCEP, afin de les mettre en œuvre efficacement, étant donné que la cybercriminalité dans les services financiers numériques s'est intensifiée sur plusieurs marchés.
 - c) Encourager les fournisseurs de monnaie électronique à mettre en œuvre les procédures simplifiées définies par la BCEAO pour vérifier l'identité des clients (le KYC simplifié) permettant aux individus ne disposant pas de preuve d'identité d'effectuer des transactions jusqu'à 200 000 FCFA (362 USD). Il sera également important d'adopter l'identification numérique pour permettre aux individus d'accéder à distance aux services financiers.
 - d) Adopter des mesures pour garantir l'accès équitable des Fintech aux services des opérateurs de réseaux mobiles. Alors que la réglementation en matière de télécommunications indique qu'il devrait y avoir un "accès équitable" aux services de télécommunications, les Fintechs qui sont en concurrence avec les filiales des opérateurs de réseaux mobiles obtiennent souvent un accès inférieur aux services SMS et vocaux (retards, coûts élevés), qui sont essentiels pour que les Fintechs puissent communiquer avec leurs clients et envoyer des reçus de transaction.
 - e) L'extension du bureau de crédit à un plus grand nombre d'institutions (services publics, opérateurs de réseaux mobiles, etc.) pourrait également améliorer la collecte de données alternatives nécessaires à l'évaluation du crédit.
7. Numériser d'autres flux de paiements publics que les impôts, comme la protection sociale, l'agriculture et les services de santé, afin d'accroître l'inclusion financière et de renforcer la résilience des entreprises et des particuliers à la suite de chocs (climatiques ou autres) :
 - a) Mise en œuvre d'une plateforme nationale intégrée de paiement hébergée par le Trésor public, qui pourrait être exploitée pour faciliter les paiements des différents secteurs.

23 Groupe de la Banque mondiale. 2020. Vulgariser la numérisation des paiements gouvernementaux au Burkina.

- b) Mise en place d'un comité national des paiements incluant les parties prenantes du secteur privé comme cadre institutionnel et de coordination des paiements numériques et adoption d'une stratégie gouvernementale claire pour numériser tous ses flux (G2P, G2B, P2G, B2G).
 - c) Développement de réseaux de paiement marchands et de réseaux durables d'agents dans tout le pays pour accroître la disponibilité des SFN, en particulier dans les zones reculées (également urbaines) du pays. Une étude sur la géolocalisation des agents et une analyse de leurs modèles d'affaires pourraient aider à concevoir un soutien pour développer les réseaux.²⁴
8. Afin d'améliorer la compréhension, la confiance et l'utilisation adéquate des services financiers numériques par les clients, le gouvernement pourrait envisager des campagnes de sensibilisation financière en collaboration avec les prestataires de services financiers numériques, les prestataires de services de développement des entreprises et les associations professionnelles. Pour assurer une large diffusion auprès des particuliers et des entreprises, il sera essentiel de mener des campagnes de communication à l'échelle nationale dans les principales langues nationales pour promouvoir l'utilisation des SFN. L'objectif serait de faire prendre conscience des avantages de la technologie numérique et d'établir une relation de confiance.
 9. Pour parvenir à une utilisation plus large des comptes de transaction et améliorer l'expérience des utilisateurs, plaider pour la révision des directives régionales comme le seuil fixé dans l'actuel règlement sur les banques et les paiements électroniques contribuerait à réduire les paiements en espèces.

²⁴ Emilio Hernandez, Christopher Blackburn, Anand Raman et Paul Reynolds. 2020. " Voyages de réseaux d'agents vers le dernier kilomètre : A Cross-Country Perspective". Focus Note. Washington, D.C. : CGAP.

ANNEXES

Annexe 1 : Indicateurs économiques sélectionnés du Burkina Faso, 2018-2024

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
			Estimations		Projections		
Revenu national et prix	<i>Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire</i>						
PIB réel	6,8	5,7	1,9	7,0	4,8	5,4	5,3
PIB réel par habitant	3,7	2,7	-0,9	4,0	1,9	2,5	2,5
Agriculture	13,3	1,7	5,2	-4,1	6,3	4,6	6,2
Industrie	2,8	2,3	12,8	11,0	4,8	5,9	6,9
Services	3,7	8,4	-5,6	10,6	4,1	5,5	3,9
Consommation privée	2,0	3,5	8,6	3,4	9,9	3,4	5,4
Consommation publique	8,1	12,0	7,1	6,6	13,7	12,5	3,2
Investissement fixe brut	16,4	3,8	-4,6	35,2	-8,8	6,2	7,7
Investissement privé	12,6	18,1	-5,1	42,0	-13,5	5,2	7,5
Investissement public	24,7	-24,5	-3,2	14,5	8,5	9,0	8,2
IPC (moyenne annuelle)	2,0	-3,2	1,9	3,9	5,0	3,5	3,0
IPC (fin d'année)	0,3	-2,6	2,3	8,0	4,0	2,0	2,0
Monnaie et crédit	<i>Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire</i>						
Taux de change (en USD, moyenne annuelle)	555,2	585,9	574,8	554,2	581,8	574,3	567,8
Taux de change (en USD, fin d'année)	576,2	590,2	539,0	580,3	578,8	571,2	565,1
Taux de change effectif réel	97,3	96,2	95,3	95,1	-	-	-
Monnaie au sens large	12,5	10,3	17,4	7,2	8,0	9,0	8,4
Crédit à l'économie	11,8	12,6	10,3	28,5	14,3	12,1	12,0
Crédit au gouvernement	-0,2	2,6	1,1	12,7	4,3	3,7	2,9
Finances publiques et dette	<i>Pourcentage du PIB, sauf indication contraire</i>						
Total des dépenses	23,9	23,2	25,4	24,4	24,7	23,9	23,2
Total des recettes et des subventions	19,6	20,1	19,8	18,9	18,2	18,8	19,4
Solde global (y compris les subventions)	-4,3	-3,2	-5,7	-5,5	-6,6	-5,1	-3,8
Solde global (hors subventions)	-6,7	-4,6	-8,8	-8,2	-8,4	-6,8	-5,4
Solde budgétaire primaire	-3,2	-2,1	-4,2	-4,0	-4,4	-2,9	-1,8
Dette publique totale	38,0	42,0	46,5	55,0	59,3	58,4	56,4

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
			Estimations		Projections		
Dette publique extérieure	21,7	23,3	24,1	25,8	23,8	22,8	21,3
Dette publique intérieure	16,3	18,7	22,4	29,2	35,5	35,7	35,0
Comptes externes	<i>Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire</i>						
Exportations, biens et services	10,1	4,8	15,4	8,0	13,7	8,4	7,1
Importations, biens et services	7,7	2,5	-0,7	-2,5	12,4	6,7	6,4
Balance des comptes courants	-4,1	-3,3	-0,1	-3,0	-4,8	-4,7	-4,9
Investissements directs étrangers nets	1,2	1,3	1,1	0,9	0,7	0,7	0,7
Termes de l'échange	0,8	-0,8	26,5	-0,5	-3,1	-0,9	0,2
Population, emploi et pauvreté							
Population, totale (millions)	19,8	20,3	20,9	21,5	22,1	22,7	23,4
Croissance de la population (% annuel)	2,9	2,9	2,9	2,8	2,8	2,8	2,8
Taux de pauvreté international (1,9 USD en PPA 2011)	33,7	32,1	32,6	30,8	30,1	28,8	27,7
Autres postes							
PIB nominal (milliards de francs CFA)	8 401,8	8 880,6	9 052,1	9 688,2	10 148,9	10 694,5	11 261,9
PIB nominal (milliards de dollars US)	15,1	15,2	15,7	17,5	17,4	18,6	19,8

Sources : Autorités burkinabè, WEO, WDI, KNOMAD, estimations et projections des services du FMI et de la Banque mondiale.

ANNEXE 2 : Effet de l'inflation alimentaire sur la pauvreté - Méthodologie

La méthodologie utilisée dans cette analyse repose sur l'estimation d'un système de demande pour tenir compte des réponses comportementales des ménages à un changement donné des prix alimentaires. Plus précisément, à l'aide de la dernière enquête sur le budget des ménages dans les pays du Sahel, un système de demande Marshallien implicite linéarisé de type EASI (Exact Affine Stone Index) (Lewbel et Pendakur 2008 ; Pendakur 2009) est estimé pour s'adapter aux données de l'enquête en considérant 11 catégories alimentaires (homogènes). Sur la base du système de demande estimé, l'effet de pauvreté dû à un changement de prix est facilement dérivé en compensant la variation pour une période de référence donnée.

Considérons J catégories d'aliments, et laissons w^j , p^j désignent, respectivement, le prix et la part du budget d'une catégorie d'aliments donnée. $j, j \in \{1, \dots, J\}$. Le système de demande approximatif de l'EASI est donné par :

$$w^j = \sum_{r=1}^R b_j^r (\tilde{y})^r + \sum_{t=1}^T g_{rt} z_t + \sum_{k=1}^J a^{jk} \log(p^k) + \varepsilon^j \quad (1)$$

Pour $j \in \{1, \dots, J\}$, $\{z_t, t=1, \dots, T\}$ est un ensemble de caractéristiques du ménage, et \tilde{y} , $\tilde{y} = \log(x) - \sum_{j=1}^J w^j \log(p^j)$ est l'utilité implicite approximative dérivée de la consommation des J catégories d'aliments, avec x étant les dépenses du ménage (par habitant). Contrairement à la plupart des systèmes de demande, le modèle EASI est suffisamment flexible pour prendre en compte la variété des formes de la courbe d'Engel qui a été observée dans la littérature empirique sur les données de dépenses de consommation (Pendakur 2009). La forme de la courbe d'Engel est capturée par les coefficients b_j^r dans l'équation (1). En outre, le modèle EASI tient compte de l'utilité des préférences non observées, qui s'est avérée importante pour expliquer la variation observée des parts budgétaires (Pendakur 2009).

Lewbel et Pendakur (2008) montrent que le modèle approximatif EASI peut être estimé de manière cohérente par une méthode d'estimation linéaire itérée avec des variables instrumentales. Les variables instrumentales, qui sont des fonctions de $\log(x)$, z_t , and p^j , sont utilisées pour corriger le problème d'endogénéité dans le modèle dû à la présence des parts de budget du côté droit de l'équation (1) (via l'utilité implicite). Une fois le modèle EASI estimé, les coefficients correspondants peuvent être facilement utilisés pour calculer les élasticités de la demande ou la variation compensatoire suite à un changement de prix.

Elasticités de la demande et effet de pauvreté d'un changement de prix

Les paramètres estimés de l'équation (1) fournissent les semi-élasticités des parts budgétaires, définies comme les dérivées des parts budgétaires par rapport aux prix logarithmiques, données par l'équation a^{jk} , ou de l'utilité implicite, donnée par la b_j^r . Ces semi-élasticités peuvent être facilement converties en élasticités ordinaires de la demande en les divisant par les parts budgétaires correspondantes (Pendakur 2009). Par exemple, l'élasticité

de prix propre de Hicksi (ou compensée), η_j^i , et les élasticités Hicksiennes de prix croisés, η_j^i , pour des catégories d'aliments données j et i sont calculées comme suit (Pendakur 2009 ; Tovar Reaños et Wölfling 2018) :

$$\eta_j^j = \left(\frac{\partial w^j}{\partial \log(p^j)} \right) \frac{1}{w^j} - 1 \quad (4)$$

$$\eta_j^i = \left(\frac{\partial w^j}{\partial \log(p^i)} \right) \frac{1}{w^j} \quad (3)$$

L'effet de la pauvreté suite à un changement de prix peut également être facilement calculé à partir du modèle estimé (1). Considérons un changement de prix du vecteur de prix P_0 au vecteur de prix P_1 . Ensuite, le changement de revenu (ou de dépense) par variation compensatoire peut être calculé comme suit :

$$CV(P_0, P_1) = x - \exp \left(\log(x) + \sum_{j=1}^J w_j^0 (\log(p_j^1) - \log(p_j^0)) + \frac{1}{2} \sum_{j=1}^J \sum_{k=1}^J a^{jk} (\log(p_j^1) - \log(p_j^0)) (\log(p_k^1) - \log(p_k^0)) \right) \quad (4)$$

Notez que $CV(P_0, P_1)$ est positif (négatif) lorsque les prix diminuent (augmentent). En présence d'une inflation (augmentation des prix), $CV(P_0, P_1)$ représente le montant supplémentaire qui est nécessaire pour atteindre le même niveau d'utilité qu'avant le changement de prix. En d'autres termes, par rapport au système de prix de référence, P_0 , un ménage type sera plus pauvre de $CV(P_0, P_1)$ dans le nouveau système de prix, P_1 (Wood et al., 2012). Le ratio de pauvreté (par variation compensatoire) dans le nouveau système de prix peut donc être calculé comme la part des personnes dont le revenu ou les dépenses équivalentes dans la période 1, $x_1 - CV(P_0, P_1)$, en dessous du seuil de pauvreté de la période de référence. x_1 représente le revenu nominal de la période 1, that is $x_1 = x_0 * (1 + g_0^1)$ with g_0^1 étant le taux de croissance des revenus nominaux entre les périodes 0 et 1. Il est à noter que le seuil de pauvreté n'a pas besoin d'être actualisé dans la nouvelle période, puisque les effets des prix sont déjà pris en compte par la mesure de la variation compensatoire. Cette variation compensatoire résulte des réponses comportementales des ménages au changement des prix.

Sur la base de la méthodologie décrite, une série chronologique du taux de pauvreté a été calculée pour la période 2019-2022, la date de référence (période 0) étant 2018, année de la plus récente enquête sur la pauvreté mise en œuvre dans les pays du Sahel. Trois scénarios sont envisagés pour chaque année de la période 2019-2022. Le premier mesure le taux de pauvreté associé à la croissance des revenus et au maintien des prix, c'est-à-dire $P_1 = P_0$ and $CV(P_0, P_1) = 0$. En d'autres termes, les prix des années suivantes sont considérés comme identiques à ceux de 2018. Le deuxième scénario, en plus de la croissance des revenus, considère un taux d'inflation de référence, qui a été fixé au niveau d'inflation de 2018 pour chacune des années de la période. Enfin, le dernier scénario, en plus de la croissance des revenus, considère l'inflation réalisée ou effective (projetée pour 2022) pour chaque année de la période.



LA BANQUE MONDIALE
BIRD • IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE